



**Document d'objectifs
NATURA 2000
FR7200714**

Zones humides de l'arrière dune du pays de Born

Annexes - partie 3

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 : Contenu du document d'objectifs (article R414-11 du Code de l'Environnement).....	1
Annexe 2 : Membres du COFIL.....	2
Annexe 3 : Groupes de travail	5
Annexe 4 : Données hydrauliques sur la chaîne des étangs.....	8
Annexe 5 : Arrêté préfectoral encore en vigueur fixant le niveau des lacs	16
Annexe 6 : Composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE)	21
Annexe 7 : Typologie des habitats naturels	23
Annexe 8 : Méthodologies de cartographie des habitats naturels.....	37
Annexe 9 : Protocole de suivi de l'état de conservation des végétations amphibies des grèves d'étangs arrière-littoraux, C.B.N.S.A. 2012.....	40
Annexe 10 : Etude Mise à jour de la cartographie des habitats BIOTOPE 2014.....	52
Annexe 11 : Fiches habitats	84
Annexe 12 : Projet du nouveau règlement d'eau.....	150
Annexe 13 : Fiches espèces.....	153
Annexe 14 : Diagnostic Vison d'Europe	191
Annexe 15 : Diagnostic des chiroptères, Eliomys.....	222
Annexe 16 : Volet Ichtyologique, contribution de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Landes	231
Annexe 17 : Hiérarchisation des enjeux écologiques.....	253
Annexe 18 : Contribution des Fédérations Départementales des Chasseurs (F.D.C. 33 et F.D.C. 40)	258
Annexe 19 : Arrêtés municipaux fixant les zones de loisirs	293
Annexe 20 : Activités de loisirs et manifestations sportives	310
Annexe 21 : Note périmètre.....	326

Annexe 12 - Projet de nouveau règlement d'eau

LAC DE CAZAUX - SANGUINET

niveaux en m NGF

MOIS		décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
		REGLEMENT EN VIGUEUR											
Niveau du plan d'eau		← 20,94 →											
		NOUVELLES PROPOSITIONS											
		HAUTES EAUX						BASSES EAUX					
Niveau du plan d'eau	Profil général des variations recommandé	21,10 : 20,80						20,80 : 20,50					
	Niveau moyen	20,95						20,65					
	Fourchette légale	21,10 : 20,80						20,80 : 20,50					
Cote de vigilance		21,10 (crue)						20,60 (étiage)					

Remarque : les nouvelles règles proposées impliqueraient donc un marnage annuel moyen de 30 cm

Proposition du lieu et de l'outil de référence du suivi du niveau légal du plan d'eau :

1/ soit une lecture unique : sonde automatique de Navarrosse et en cas de carence de la sonde, l'échelle limnimétrique de Navarrosse, supposant une transmission quotidienne et systématique de la lecture de niveau au barrage de Navarrosse de la CDC des Grands Lacs au SSBA de Cazaux,
2/ soit en plus du point de relevé à Navarrosse, donner une possibilité de contrôle directe par le SSBA de Cazaux, avec une lecture sur l'échelle limnimétrique de la base d'Hydravion de Cazaux (vérification du calage NGF) après avoir établi une règle de correspondance avec les niveaux lus à la sonde de Navarrosse

Lame d'eau déversante minimale et maintien de l'écoulement en aval des ouvrages :

- **Barrage écluse de Navarrosse :** définir la hauteur de la lame d'eau minimale déversante sur chaque ouvrage afin de maintenir l'écoulement minimum en aval pour la sauvegarde de la vie aquatique le canal transaquitain, en tenant compte du débit passant dans la passe à poisson et par l'écluse (à mesurer)
- **Barrages de la Teste de Buch :** définir la hauteur de la lame d'eau minimale déversante sur chaque ouvrage afin de maintenir l'écoulement minimum en aval pour la sauvegarde de la vie aquatique sur le canal des Landes et le canal des Forges

LAC DE PARENTIS - BISCARROSSE

niveaux en m NGF

MOIS		décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
		REGLEMENT EN VIGUEUR											
Niveau du plan d'eau		← 20,10 →						← 20,25 →					
		NOUVELLES PROPOSITIONS											
		HAUTES EAUX						BASSES EAUX					
Niveau du plan d'eau	Profil général des variations recommandé	20,70 : 20,30						20,30 : 20,10					
	Niveau moyen	20,50						20,20					
	Fourchette légale	20,70 : 20,40						20,40 : 20,10					
Cote de vigilance		20,60 (crue)						20,10 (étiage)					

Remarque : les nouvelles règles proposées impliqueraient donc un marnage annuel moyen de 30 cm

Proposition du lieu et de l'outil de référence du suivi du niveau légal du plan d'eau :

Sonde automatique de la Taffarde (qui sera prochainement installée) et en cas de défaut de la sonde, l'échelle limnimétrique de la Taffarde, bras naturel d'origine
Rq : actuellement la lecture des niveaux se fait au barrage Probert, choisi antérieurement pour une question de rapidité d'accès.

Lame d'eau déversante minimale sur le barrage de la Taffarde : à définir en fonction du débit minimum passant dans la passe à poisson (à mesurer), également de la lame d'eau minimale à maintenir pour la vie biologique sur le Courant de Sainte Eulalie (voir résultats de l'étude hydraulique et hydrobiologique du SAGE en projet, résultats à intégrer ultérieurement)

Lame d'eau déversante sur le barrage Probert : à définir, sachant qu'il s'avère nécessaire d'équiper cet ouvrage d'une passe à poisson (anguilles)

ETANG D'AUREILHAN

niveaux en m NGF

MOIS		décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
		REGLEMENT EN VIGUEUR											
Niveau du plan d'eau		← 6,20 →						← 6,20 +/- 20 cm →					
		NOUVELLES PROPOSITIONS											
		HAUTES EAUX						BASSES EAUX					
Niveau du plan d'eau	Profil général des variations recommandé	6,80 : 6,40						6,40 : 6,10					
	Niveau moyen	6,60						6,25					
	Fourchette légale	6,80 : 6,40						6,40 : 6,10					
Cote de vigilance		6,70 (crue)						6,10 (étiage)					

Remarque : les nouvelles règles proposées impliqueraient donc un marnage annuel moyen d'environ 35 cm

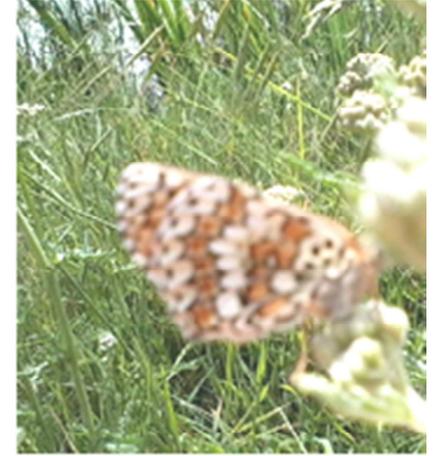
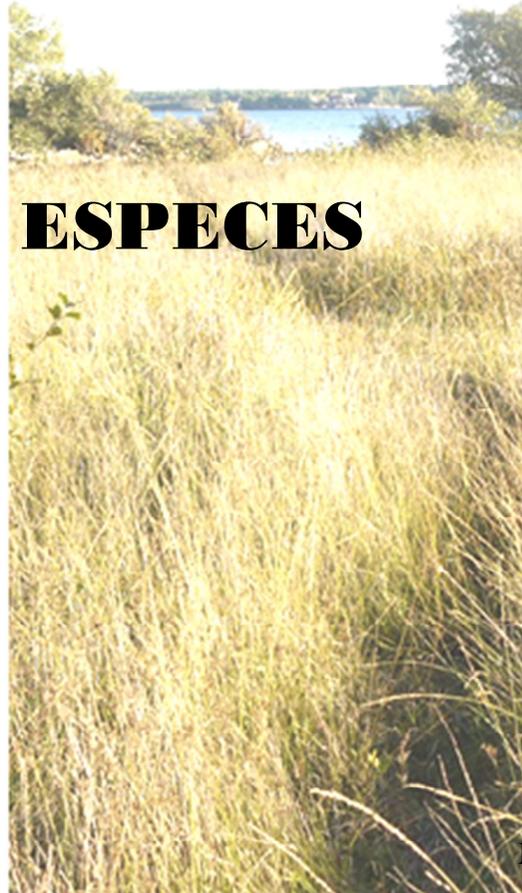
Proposition du lieu et de l'outil de référence du suivi du niveau légal du plan d'eau :

Sonde automatique du barrage des Anguillons et en cas de carence de la sonde, l'échelle limnimétrique de la promenade fleurie (Mimizan)

Lame d'eau déversante minimale sur le barrage des anguillons : à définir en tenant compte du débit minimum passant dans la passe à poisson (à mesurer), du volume d'eau à maintenir pour le prélèvement d'eau de la Papeterie (à calculer en le rapportant à la section de l'ouvrage et également de l'écoulement minimal pour maintenir la vie biologique dans le Courant de Mimizan (voir résultats de l'étude hydraulique et hydrobiologique du SAGE en projet, résultats à intégrer ultérieurement)



ANNEXE 13 - FICHES ESPECES



Novembre 2014 - version 2

Code Natura 2000 1038	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : EN (En danger) - Europe : EN (En danger) - Monde : LC (Préoccupation mineure) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Leucorrhine à front blanc <i>Leucorrhinia albifrons</i> (Burmeister, 1839)		
Description générale					
Description sommaire <p>Sombre et de petite taille, comme l'ensemble des Leucorrhines, <i>Leucorrhinia albifrons</i> a un comportement farouche et ne s'approche guère des berges. Elle fréquente des plans d'eau oligotrophes ou dystrophes à tendance acide. L'émergence de l'espèce à lieu entre mi-mai et début juin en Aquitaine. Des cas plus tardifs peuvent être possibles alors que la période de vol ne s'étend pas au-delà de début juillet.</p> <p>Les adultes se reproduisent aux abords des plans d'eau parfois dans la végétation à l'écart où ils aiment à se percher. Les larves se développent sur le sédiment, entre les plantes, les souches noyées surtout à proximité des zones d'atterrissments.</p> <p>La Leucorrhine à front blanc a été contactée en marge du site, sur les communes de la Teste-de-Buch, et d'Ychoux. L'espèce semble se cantonner aux lagunes de plateau de qualité oligotrophes à dystrophes, hors du site.</p>	Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à dystrophes - Présence d'une ripisylve à proximité immédiate des zones de vie.	 <p>Leucorrhine à front blanc Crédit photo : David Genoud</p>			
Habitats d'espèce (plans d'eau peu profonds, souvent localisés en milieux boisés)					
 <p>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines (3110)</p>	 <p>Eaux oligotrophes, à Isoètes spp. (3120)</p>	 <p>Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes (3130)</p>			
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement

- Cycle larvaire de deux ans,
- Emergences en moyenne à 10 cm (± 3) de hauteur, le long de la végétation rivulaire (information en Poitou-Charente Jourde, inédit).
- Accouplement en milieu de journée. Le cœur copulateur dure de 10 à 20 mn.
- Après accouplement, ponte et dispersion des œufs en vol, à quelques cm au-dessus de l'eau.

Perturbations avérées sur le site

Perturbations potentielles

- Mise en culture
- Comblement et assèchement
- Modification du régime de mise en eau

Suivi et amélioration des connaissances

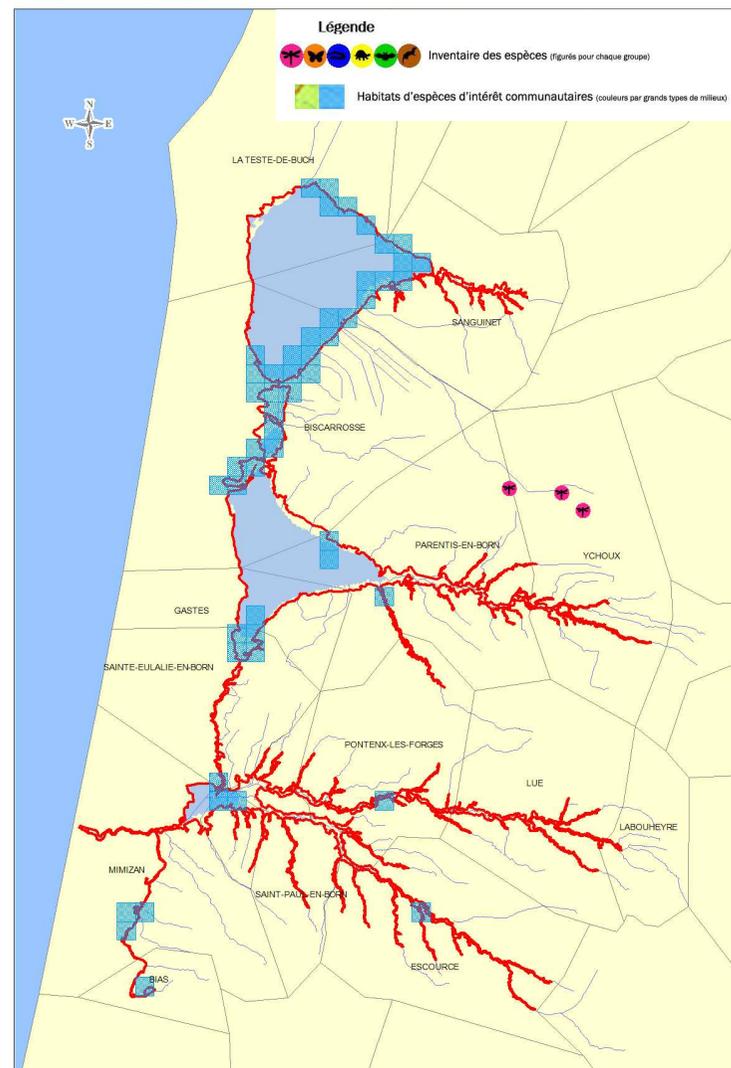
A définir dans le cadre de l'animation ou d'autres programmes (Plan National d'Actions, ...).

Proposition de gestion

- Prendre en compte l'espèce dans le cadre des projets d'aménagements (piscicoles, cynégétiques, forestiers et autres), l'espèce ne pouvant survivre lors de la mise en concurrence avec les poissons.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Chasseurs et pêcheurs,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1041	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : VU (Vulnérable) - Europe : EN (En danger) - Monde : NT (Quasi menacée) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)			
Description générale						
Description sommaire <p>Libellule de taille moyenne : abdomen de 33 à 39 mm ; ailes postérieures de 24 à 36mm, son thorax est entièrement vert métallique, sans bande jaunes.</p> <p>La Cordulie à corps fin est inféodée aux habitats lotiques et lentiques bordés d'une abondante végétation aquatique et riveraine. Ceux-ci sont situés dans un environnement varié (plaines, reliefs, zones littorales, secteurs forestiers ou boisés, prairies, friches, champs bordés de haies, vignes). Les rivières et les fleuves constituent d'une manière générale ses habitats typiques. Elle se développe aussi dans les canaux, les lacs et dans d'autres milieux stagnants comme les grands étangs, les plans d'eau résultant d'anciennes exploitations de carrières ou les lagunes et les étangs littoraux.</p> <p>Carnivore, la Cordulie à corps fin se nourrit à l'état de larve de petits animaux aquatiques et adulte d'insectes volants de petite et moyenne taille (diptères, éphémères...). Elle les capture et les dévore en vol s'ils sont de taille réduite, posés s'ils sont plus volumineux (lépidoptères, autres odonates...).</p>	Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à dystrophes - Présence de végétation en bord d'étangs, de cours d'eau,...	 <p>Cordulie à corps fin Crédit photo : David Genoud</p>				
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire					Habitats d'espèce patrimonial	
 <p>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines (3110)</p>	 <p>Eaux oligotrophes, à Isoètes spp. (3120)</p>	 <p>Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes (3130)</p>	 <p>Lacs et mares dystrophes (3160)</p>	 <p>Végétations aquatique, immergée des rivières, canaux d'eau douce,...</p>		
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé	

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement

- Développement des larves dans les vases,
- Emergences à proximité du site de développement, dans la végétation dense, sur les branches ou les troncs des arbres situés au-dessus de l'eau (Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées Version Avril 2013).
- Après accouplement, ponte et dispersion des œufs en vol, à quelques cm au-dessus de l'eau, les mâles ont un comportement territorial le long de la rive, à proximité des sites favorables à la ponte et au développement des larves.

Perturbations avérées sur le site

-

Perturbations potentielles

- Pollution des eaux
- Modifications écologiques naturelles (compétition interspécifique, évolution du climat...)
- Agressions anthropiques directes sur son habitat et son environnement (extraction de granulats, rectification des berges, déboisement)

Suivi et amélioration des connaissances

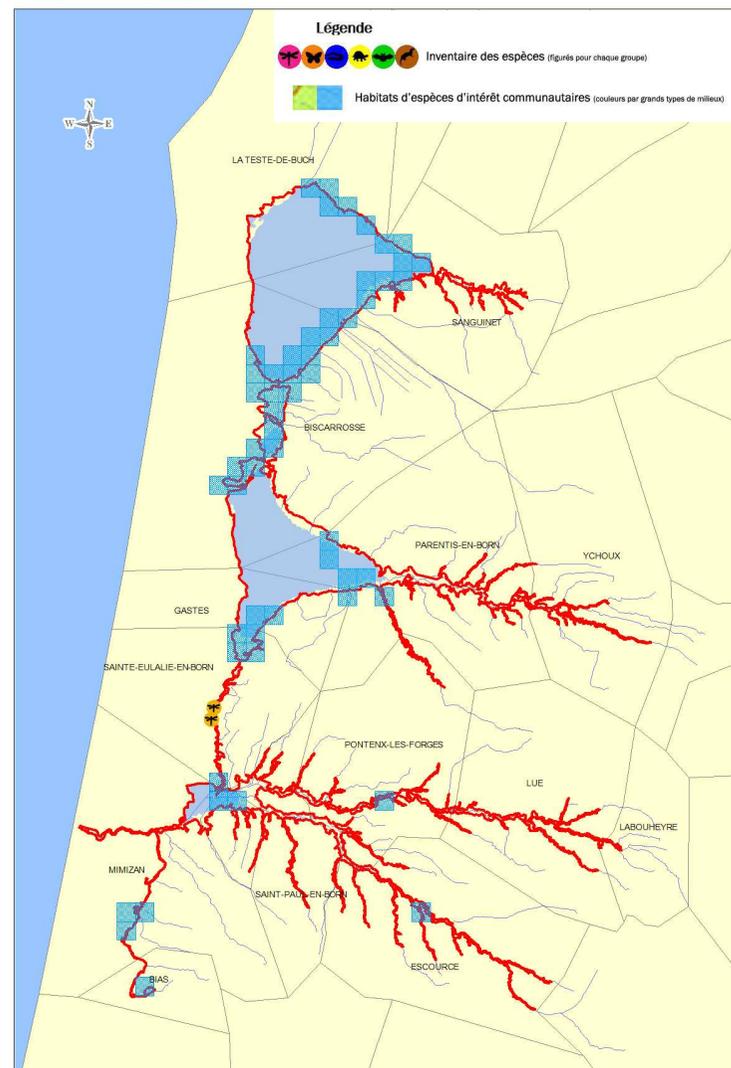
A définir dans le cadre de l'animation ou d'autres programmes (Plan Nationaux d'Actions, ...).

Proposition de gestion

- Garantir une gestion optimale des niveaux d'eau, de l'ouverture des milieux et de la végétation des bords de réseaux hydrographiques.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Chasseurs et pêcheurs,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1042	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : EN (En danger) - Europe : VU (Vulnérable) - Monde : LC (Préoccupation mineure) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Leucorrhine à gros thorax <i>Leucorrhinia pectoralis</i> (Von Charpentier, 1825)			
Description générale					
Description sommaire <p>Cette libellule est très discrète, comme la Leucorrhine à front blanc elle est de petite taille mais un peu plus forte. Elle est visible sur le feuillage des branches hautes ou même sur la canopée où elle aime se percher. Elle fréquente des plans d'eau oligotrophes ou dystrophes à tendance acide ou alcalins mais elle accorde une importance toute particulière à la typologie de l'habitat exploité. En effet, une structure de végétation diversifiée semble primordiale à l'échelle du site et du plan d'eau avec des variations d'habitats et de la diversité des zones d'eau libres.</p> <p>L'émergence de l'espèce à lieu entre mi-avril et mai en Aquitaine. Des cas plus tardifs peuvent être possibles. La période de vol ne s'étend toutefois pas au-delà de mi-juin.</p> <p>Les adultes se reproduisent aux abords des plans d'eau. Les larves se développent entre les racines et plantes, les souches noyées surtout à proximité des zones d'atterrissages dans des profondeurs modestes.</p> <p>Sa présence sur le secteur de Batlongue (à Biscarrosse) traduit bien son besoin en diversité d'habitats : lisières et zones d'eau libres.</p>	Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à dystrophes	 <p>Leucorrhine à gros thorax Crédit photo : David Sautet (PNR Landes de Gascogne)</p>			
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire					
					
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines (3110)	Eaux oligotrophes, à Isoètes spp. (3120)	Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes (3130)	Lacs et mares dystrophes (3160)		
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement

- Cycle larvaire de deux ou trois ans,
- Emergences sur secteurs ensoleillés et abrités (canopée, clairières, friches et layons forestiers).
- Maturation d'environ 10 jours.
- Après accouplement, ponte et dispersion des œufs en vol, à quelques cm au-dessus de l'eau, les œufs tombent sur la végétation aquatique ou dans le fond.

Perturbations avérées sur le site

Perturbations potentielles

- Modifications écologiques naturelles (compétition interspécifique, évolution du climat...)
- Pollution des eaux, résultant des activités agricoles, industrielles, urbaines et touristiques.

Suivi et amélioration des connaissances

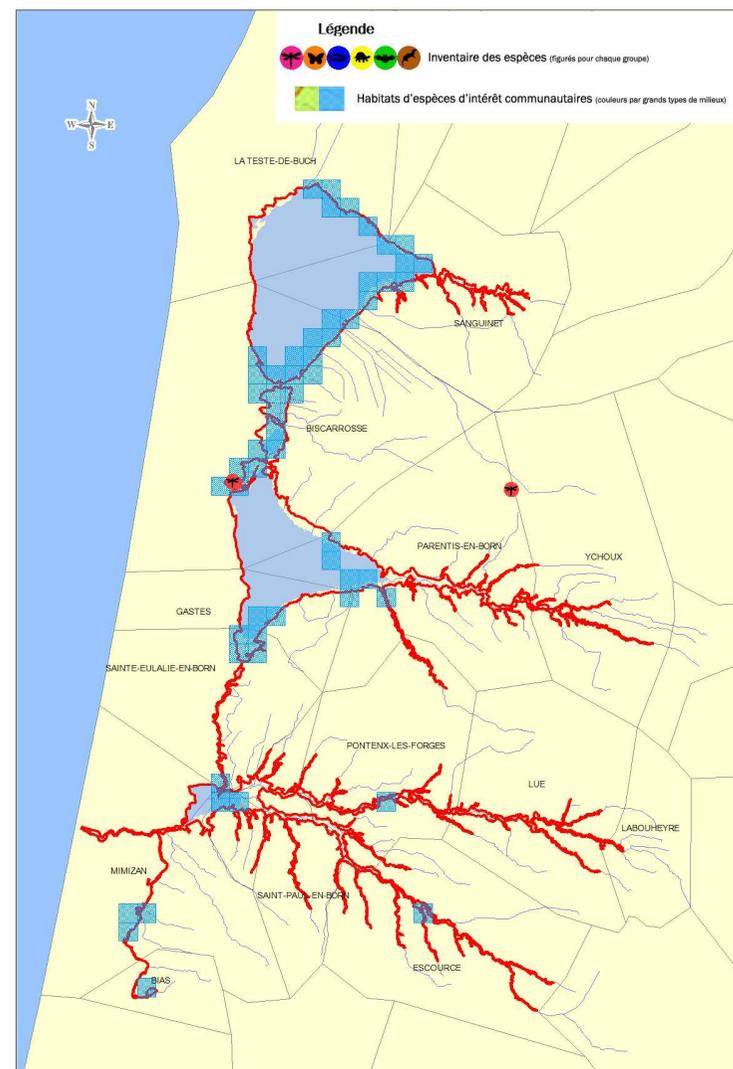
A définir dans le cadre de l'animation ou d'autres programmes (Plan National d'Actions, ...).

Proposition de gestion

- Prendre en compte l'espèce dans le cadre des projets d'aménagements (piscicoles, cynégétiques, forestiers et autres). L'habitat des larves les rend moins vulnérable aux poissons mais les aménagements de berges non adaptés sont particulièrement néfastes à l'espèce (suppression de la végétation rivulaire et de la diversité/mosaïque stationnelle par exemple)
- Conserver un réseau d'habitat en interconnexion.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Chasseurs et pêcheurs,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1044	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : EN (En danger) - Europe : EN (En danger) - Monde : NT (Quasi-menacée) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Agrion de mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> (Von Charpentier, 1840)			
Description générale						
Description sommaire <p>Libellule aux couleurs bleues et noires comme plusieurs de ces congénères l'Agrion de mercure se déplace par petit bond et stationnement en vol. Il colonise les milieux lotiques (biotopes des eaux courantes), avec une eau claire et oxygénée (ruisseaux, sources, suintements, etc.). Les types de végétaux utilisés sont variés (joncs, roseaux, glycéries, laïches, etc.) L'émergence de l'espèce a lieu entre mi-avril et jusqu'en août en Aquitaine. On observe un gros pic de présence en mai et parfois fin juillet. Après s'être accouplée la femelle accompagnée par le mâle insère ses oeufs dans des plantes aquatiques ou riveraines. Après quelques semaines, et selon la latitude et l'époque de ponte, l'éclosion a lieu. Le développement de la larve s'effectue ensuite en 12 ou 13 mues et en environ une vingtaine de mois (l'espèce passe alors 2 hivers au stade larvaire). Carnivores, les adultes attrapent des petits insectes (diptères...) au vol.</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Eaux oligotrophes à dystrophes - Faible courant et niveaux d'eau constants - Présence d'une mosaïque de milieux plus ou moins ouverts (roselières, mégaphorbiaies,...) - Présence de zones ensoleillées 	 <p>Agrion de mercure Crédit photo : David Genoud</p>				
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire						
 <p>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines (3110)</p>	 <p>Eaux oligotrophes, à Isoètes spp. (3120)</p>	 <p>Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes (3130)</p>	 <p>Lacs et mares dystrophes (3160)</p>			
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé	

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement

- Cycle larvaire de 20 mois (deux hivers sont passés dans ce stade),
- Emergence plus ou moins éloignée du secteur de développement dans des prairies ou des chemins ensoleillés.
- Après accouplement, ponte en tandem : la femelle et le mâle insèrent les œufs dans la végétation aquatique et parfois sous l'eau.

Perturbations avérées sur le site

Perturbations potentielles

- Perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement, etc.)
- Perturbations liées à la qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines)
- Fermeture du milieu (embroussaillage, atterrissement,...)

Suivi et amélioration des connaissances

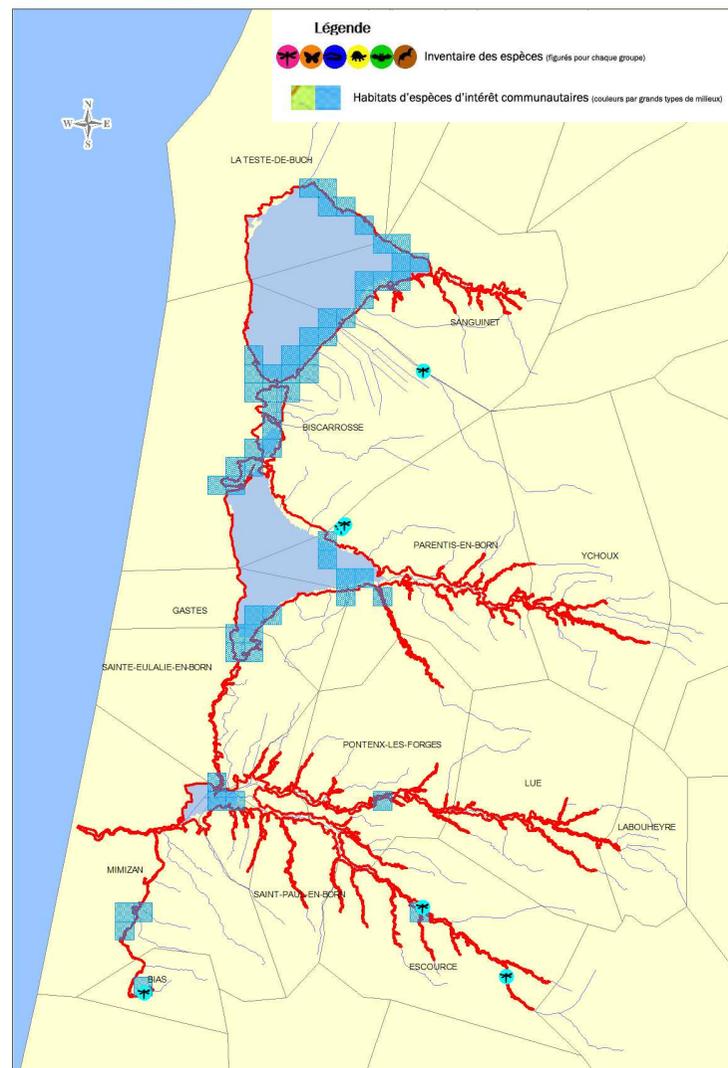
A définir dans le cadre de l'animation ou d'autres programmes (Plan Nationaux d'Actions, ...).

Proposition de gestion

- Gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Restaurer les prairies en voie de fermeture : girobroyage, débroussaillage léger.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Chasseurs et pêcheurs,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1065	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : EN (En danger) - Europe : EN (En danger) - Monde : NT (Quasi-menacée) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Damier de la Succise <i>Euphyryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)
--------------------------	--	--

Description générale

Description sommaire

Le Damier de la Succise a des ailes antérieures de couleur fauve pâle où deux taches brun-orange sont notables et des ailes postérieures avec sur le dessus un point noir dans chaque espace de la bande postmédiane brun-orange. Chacun de ces points noirs est fortement auréolé de jaune clair. Ce papillon est spécialisé dans les formations herbacées hygrophiles à mésophiles où se développent ses plantes hôtes en milieu ouvert, mais également en contexte de lisières, bordures de haie et bocage. La Succise des prés (*Succisa pratensis*) est la plante hôte principale des chenilles. Sa présence est donc indispensable au développement de l'espèce dans la plupart des milieux mais d'autres plantes hôtes peuvent être utilisées. La hauteur de végétation aussi est importante, surtout quand la Succise est rare : une végétation trop haute réduit alors la probabilité de sa présence. Tout le cycle du papillon se déroule autour de la plante hôte. Il pond ses œufs au revers des feuilles. Les premiers stades larvaires se développent dans un nid de soie en communauté.

Exigences écologiques

- Eaux oligotrophes à dystrophes
- Présence des plantes hôtes
-



Damier de la Succise
Crédit photo : David Genoud

Habitats d'espèce



4020* Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* *



4030 Landes sèches européennes



6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux



6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Priorité de conservation Secondaire	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité Très rare	Isolement Isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé
---	--	--------------------------------------	---------------------------	------------------------------	---

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement

- Les chenilles hivernent à partir de la fin de l'été. La nymphose se déroule autour de la plante hôte, vers le sol.
- L'adulte se développe d'avril à mai et vole durant 3 à 4 semaines maximum.
- La reproduction se déroule dans les zones de lisières abritées du vent, où les mâles se perchent et surveillent leur environnement pour rechercher les femelles.
- Le damier de la Succise pond ses œufs au revers des feuilles de la plante hôte. La première ponte, sur le site d'émergence, est généralement importante et peut atteindre 300 œufs. Elle est suivie par d'autres actes de ponte moins importants.

Perturbations avérées sur le site

Perturbations potentielles

- Assèchement des zones humides
- Fragmentation des habitats potentiels
- Pâturage et fauche intensive

Suivi et amélioration des connaissances

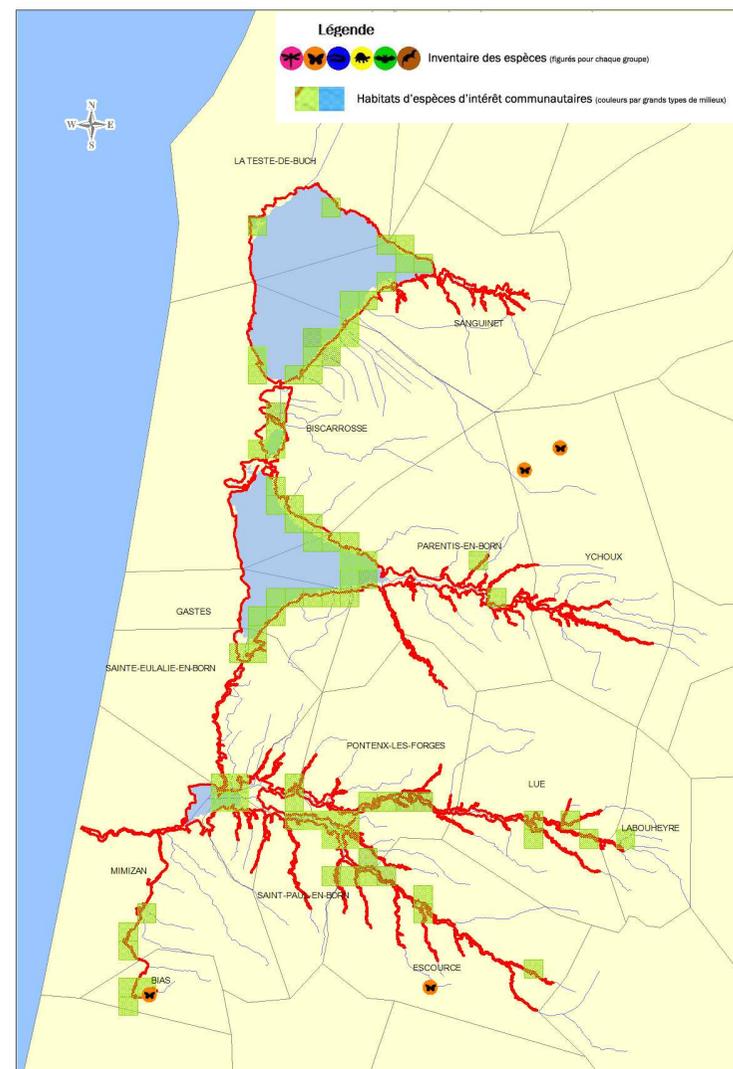
A définir dans le cadre de l'animation ou d'autres programmes (Plan National d'Actions, ...).

Proposition de gestion

- Mettre en place une gestion extensive par pâturage bovin (le meilleur d'après les différentes études menées sur d'autres sites) ou fauche extensive en respectant les éléments suivants :
 - période : août si production envisagée, octobre si non
 - hauteur de fauche : 15 cm du sol
 - rotation : fauche tous les 3-4 ans

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Collectivités,
- Agriculteurs,
- Chasseurs et pêcheurs, ...



Code Natura 2000 1071	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : EN (En danger) - Europe : EN (En danger) - Monde : NT (Quasi menacée) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Fadet des Laïches <i>Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)</i>		
Description générale					
Description sommaire <p>Papillon de petite taille de couleur brune, il est identifiable grâce à la rangée de trois ocelles noirs à pupille blanche et auréole jaunâtre qu'il arbore sur le dessous de ses ailes. On remarque parfois un petit ocelle supplémentaire. Le Fadet des Laïches est strictement inféodé aux milieux humides. Il se développe dans les prairies humides, les landes à molinie, les étangs, tourbières et bas marais et les lisières de bois humides. Deux plantes hôtes permettent son cycle de vie : le Choin noirâtre (<i>Schoenus nigricans</i>) et la molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>).</p> <p>Les adultes émergent dès la fin mai dans les Landes. En général, l'émergence s'étale de juin à la mi-juillet en une génération.</p>	Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à dystrophes - Humidités constantes - Présence des plantes hôtes	 <p>Fadet des Laïches Crédit photo : CDCGL</p>			
Habitats d'espèce					
 <p>4020* Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> *</p>	 <p>6410 Prairies à Molinia sur sols</p>	 <p>7110* Tourbières hautes actives *</p>	 <p>7120 Tourbières hautes dégradées</p>		
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement

- Les chenilles se développent jusqu'au stade 1 à 2 avant d'entrer en diapause pour l'hiver. Elles nymphosent l'année suivante.
- Le vol des adultes dure 5 à 6 semaines, de fin mai à fin juillet.
- La ponte s'opère isolément ou par petits groupes de 2 à 4 sur les feuilles des plantes hôtes, ils possèdent une forme d'un tonnelet côtelé. Vert clair au moment de la ponte, puis jaune au bout d'une semaine, il est gris violet avant l'éclosion.

Perturbations avérées sur le site

Perturbations potentielles

- Mise en culture et enrésinement (avec destruction de la strate herbacée)
- Abandon de systèmes pastoraux, sous pâturage
- Comblement et assèchement
- Fermeture des milieux et fragmentation

Suivi et amélioration des connaissances

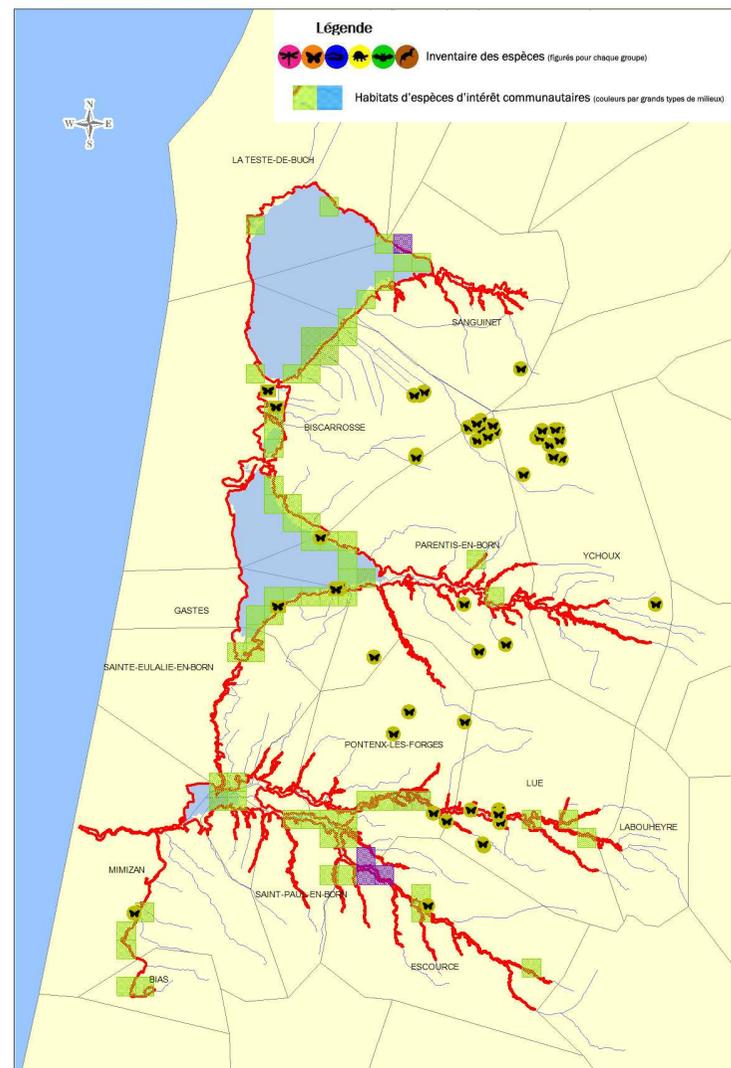
A définir dans le cadre de l'animation ou d'autres programmes (Plan Nationaux d'Actions, ...).

Proposition de gestion

- Gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Restaurer les prairies en voie de fermeture : girobroyage, débroussaillage léger.

Acteurs concernés

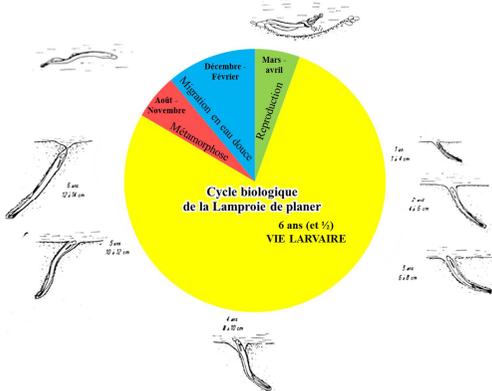
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Agriculteurs,
- Chasseurs et pêcheurs, ...



Code Natura 2000 1096	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : LC (Préoccupation mineure) - Europe : LC (Préoccupation mineure) - Monde : LC (Préoccupation mineure) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lamproie de planer <i>Lampetra planeri</i>			
Description générale					
Description sommaire <p>Dotée d'un corps anguilliforme vert bleu, se terminant par une ventouse la lamproie de planer mesure entre 12 et 15 centimètres. C'est le plus petit représentant de l'ordre des Pétromyzoniformes. Elle vit exclusivement en eau douce dans les mêmes zones que les truites (rivières oxygénées et fraîches). Contrairement à ses deux cousines : Lamproie de rivière et Lamproie marine, elle n'est pas un parasite. La larve est filtreuse et se nourrit principalement de micro-organismes benthiques présents dans le cours d'eau, dans le limon ou la vase dans laquelle elle s'enfouie. Les adultes ne peuvent plus se nourrir après la fraie et sont condamnés à mourir.</p> <p>L'observation de la Lamproie de Planer en pleine rivière est rare, ce qui rend cette espèce relativement méconnue du grand public.</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Eaux oligotrophes à dystrophes - Bonne qualité de l'eau et des sédiments - Des fonds diversifiés alternant sable et graviers pour la reproduction et des banquettes vaseuses pour la phase larvaire 	 <p>Lamproie de planer Crédit photo : SIAES</p>			
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire  <p>3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis [...]</p>	Habitats d'espèce patrimoniaux (CCB)  <p>22.1 Eaux douces & 22.12 Eaux mésotrophes</p>		 <p>89.2 Canaux d'eau douce</p>		
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Régression lente	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



La phase larvaire, enfouie dans la vase dure de 3 à 5 ans.

Les adultes quittent les berges ou le fond du lit (septembre-novembre) pour nager librement dans la rivière à la recherche d'un endroit où se reproduire.

La période de fraie s'étale d'avril à juin. Suite à l'accouplement, la femelle dépose plus de 1 000 œufs dans un nid d'environ 20 cm de diamètre formé dans le gravier. Les adultes meurent suite à leur reproduction.

Perturbations avérées sur le site

Perturbations potentielles

- Modification du fonctionnement hydrographique
- Pollution des eaux de surfaces
- Comblement et assèchement

Suivi et amélioration des connaissances

Des connaissances sur l'espèce sont à acquérir :

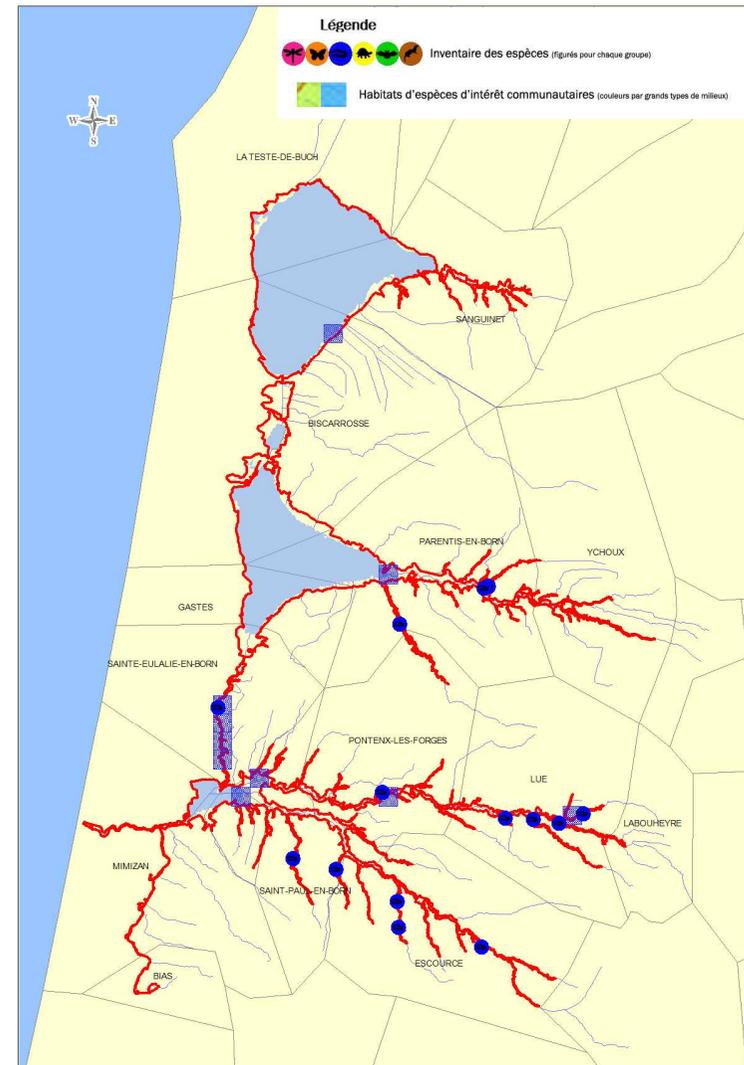
- zones de fraies,
- état de la population,...

Proposition de gestion

- Restaurer et entretenir les ripisylves et conforter les berges,
- Améliorer le déplacement et le développement des espèces aquatiques.

Acteurs concernés

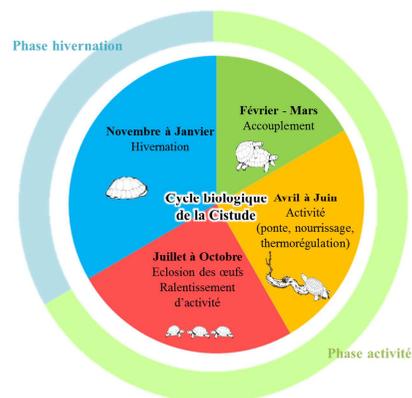
- Pêcheurs,
- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Chasseurs, ...



Code Natura 2000 1220	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : NT (Quasi menacée) - Europe : NT (Quasi menacée) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Cistude d'Europe <i>Emys orbiculis</i> (L., 1758)		
Description générale					
Description sommaire <p>Petite tortue d'eau douce, la Cistude d'Europe a une carapace lisse et légèrement aplatie de couleur sombre, marquée de ponctuations ou de lignes jaunes tout comme les pattes, la tête et la queue. Cette tortue est opportuniste, elle se nourrit essentiellement d'invertébrés aquatiques, d'insectes ou de poissons morts ou blessés.</p> <p>Elle se déplace peu mais est capable de faire plusieurs kilomètres en période de ponte notamment. Les femelles parcourent des distances variables à la recherche de milieux propices. La Cistude reste cependant attachée à son domaine vital. Inféodée aux zones humides, elle est présente dans les étangs, les lacs, les cours d'eau, les marais, les mares, les crastes, etc. Elle affectionne particulièrement les fonds vaseux et la présence de végétation aquatique flottante.</p> <p>Elle est surtout visible lors de sa période d'activité et particulièrement lors de ses bains de soleil nécessaire pour la thermorégulation de son corps. Cette petite tortue est très farouche et s'éclipse lors de dérangement.</p>	Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à dystrophes - Mosaïque de milieux avec des zones en eaux calmes à fond plus ou moins vaseux, des zones ensoleillées dotées de végétations aquatiques et de solariums pour la thermorégulation et des milieux ouverts plus ou moins secs au substrat sableux pour la ponte				
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire			Habitats d'espèce patrimoniaux		
					
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion	3260 & 3270 Rivières des étages planitaire à montagnard	4030 landes sèches européennes	6410 Prairies à molinie	44.9 Bois marécageux 44.9x42.81 Aulnaies saulaies arrière dunaires,...	89.2 Canaux d'eau douce
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



La Cistude d'Europe est ectotherme. Elle utilise le soleil comme source de chaleur externe pour contrôler sa température corporelle et donc son métabolisme. Son comportement et son activité sont donc conditionnés par la température externe de son corps. Son cycle annuel de vie est marqué par l'alternance de périodes d'activité au printemps et en été, puis de périodes de ralentissement d'activité ou d'hivernation en saison froide.

Le schéma ci-contre explique les différentes étapes. A noter, deux périodes de ponte peuvent exister : au printemps ou à l'automne.

Perturbations avérées sur le site

- Fragmentation des milieux par routes et ponts,
- Invasion d'espèces exotiques
- Modifications du régime de mise en eau

Perturbations potentielles

- Comblement et assèchement,
- Gestion non raisonnée et intensive de la végétation aquatique et rivulaire

Suivi et amélioration des connaissances

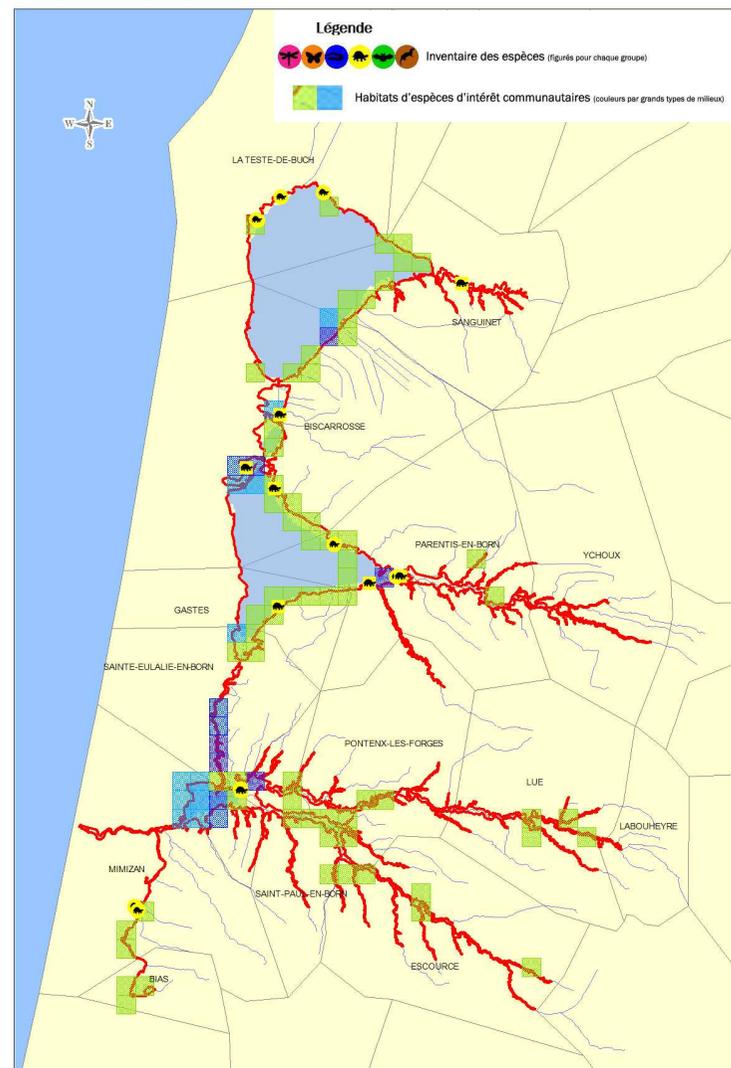
- Localiser les sites d'ensoleillement et de pontes de la Cistude d'Europe,
- Etudier les interférences avec la tortue de Floride

Proposition de gestion

- Favoriser le développement de l'espèce et réduire sa mortalité,
- Gérer de manière extensive (et en favorisant le pâturage) les milieux ouverts,
- Entretien et maintien des étangs et pièces d'eau temporaires,
- Protéger les zones sensibles et informer les usagers.

Acteurs concernés

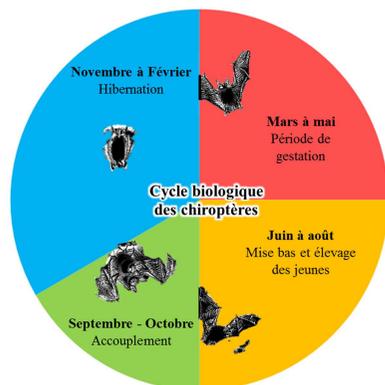
- Pêcheurs,
- Chasseurs,
- Collectivités,
- Sylviculteurs et propriétaires privés,...



Code Natura 2000 1303	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : LC (Préoccupation mineure) - Europe : NT (Quasi menacé) - Monde : LC (Préoccupation mineure) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)</i>			
Description générale						
Description sommaire <p>Plus petit des rhinolophes européens, cette chauve-souris recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante car un vide de 10 m semble lui être rédhibitoire. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des linéaires arborés de type haie (bocage) ou lisière forestière avec strate buissonnante bordant de friches, de prairies pâturées ou prairies de fauche. Il hiberne isolé ou en groupe. Sédentaire, le petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km (exceptionnellement jusqu'à 30 km) entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Il peut même passer l'année entière dans le même bâtiment en occupant successivement le grenier puis la cave. Le vol est rapide, papillonnant lors des déplacements. Il peut être plus lent, plané et entrecoupé de brusques demitours lors de la chasse. Il consomme principalement des Diptères, Lépidoptères, Névroptères et Trichoptères, associées aux milieux aquatiques ou boisés humides.</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Diversité de milieux (bocages, milieux ouverts,...) comprenant des corridors feuillus - Cavités naturelles pour son gîte hivernal et présence de caves, granges, églises favorables (tranquillité, fraîcheur, et peu de luminosité) pour sa période de reproduction. 	 <p>Petit rhinolophe Crédit photo : A. TURPAUD (site MNHN)</p>				
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire			Habitats d'espèce patrimoniaux			
 <p>9190 Viellies chênaies acidiphiles</p>	 <p>91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></p>	 <p>6410 Prairies à molinie</p>	 <p>37.2 et 37.3 Prairies humides 38.1 & 38.2 Pâtures mésophiles et à fourrage</p>	 <p>41.5 Chênaies acidophiles</p>	 <p>44.9 Bois marécageux 44.9x42.81 Aulnaies saulaies arrière dunaires</p>	
Priorité de conservation Enjeu de connaissance	Etat de conservation Inconnu	Représentativité Inconnue	Isolement Isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé	

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



Maturité sexuelle : atteinte probablement à 1 an,
 Reproduction : en colonie, parfois avec d'autres espèces,
 Mise bas : de mi-juin à mi-juillet,
 Emancipation des jeunes : à l'âge de 6-7 semaines
 Hibernation : isolé ou en groupe lâche

Perturbations avérées sur le site

- Abandon de systèmes pastoraux et gestion intensive,
- Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques,
- Fragmentation par route et autoroute,
- Sur-fréquentation.

Perturbations potentielles

- Elimination des haies et bosquets, ou des broussailles
- Coupe forestière.

Suivi et amélioration des connaissances

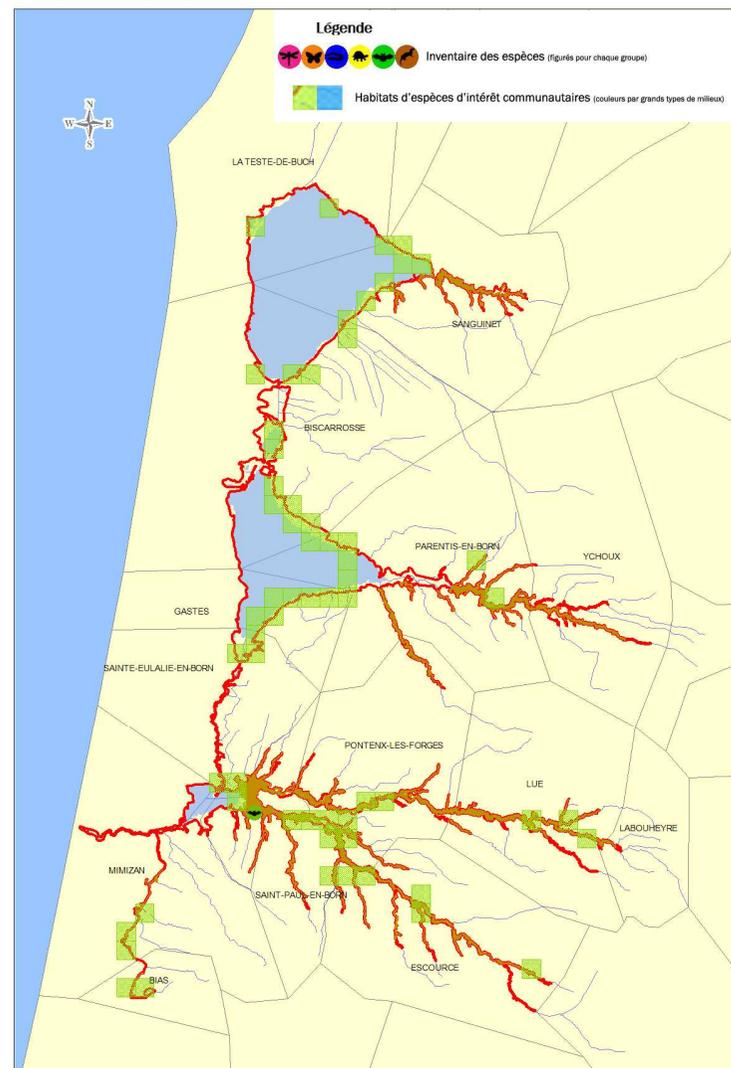
Peu de contact avec l'espèce ont été localisés sur le site, sa présence est à confirmer afin de définir son utilisation du site.

Proposition de gestion

- Augmenter la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris,
- Gérer les boisements alluviaux et sensibiliser les usagers.

Acteurs concernés

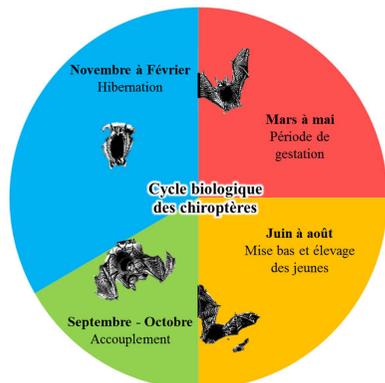
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1304	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : VU (vulnérable) - Mondiale : NT (Quasi menacée) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Shreber, 1774)			
Description générale						
Description sommaire Le Grand Rhinolophe est le plus grand des rhinolophes européens. Au repos et en hibernation, il se suspend (aux parois, plafonds,...) et s'enveloppe dans ses ailes. L'été, il se cache dans les greniers des maisons, églises et autres bâtiments peu fréquentés pour se reproduire. Ses gîtes d'hibernation sont en revanche des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines, aux caractéristiques définies : obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité et sous un couvert végétal. Il recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, prairies pâturées, ripisylves, landes, friches, vergers,.... Les proies consommées par cette chauve-souris sont de taille moyenne à grande et correspondent aux lépidoptères, coléoptères, hyménoptères et diptères. Elle chasse en vol linéaire (va et vient le long des écotones, entre 0,30 m et 2 m, voire 5 m au-dessus du sol) en ne s'éloignant rarement d'un milieu boisé. Cette chasse est pratiquée au crépuscule (période de densité maximale de proies), puis en cours de nuit, l'activité de chasse à l'affût, depuis une branche morte sous le couvert d'une haie, devient plus fréquente.	Exigences écologiques - Mosaïque de milieux bocagers, boisés, prairiaux - Corridors boisés pour le déplacement des individus - Cavités naturelles ou artificielles pour son gîte d'hibernation et présence de caves, granges, églises favorables (tranquillité, fraîcheur, et peu de luminosité) pour sa période de reproduction.					
Grand rhinolophe (carrière sous terraine en Gironde)						
Crédit photo : CDCGL						
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire Habitats d'espèce patrimoniaux						
						
9190 Vieilles chênaies acidiphiles	91E0* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior	6410 Prairies à molinie	37.2 et 37.3 Prairies humides	41.5 Chênaies acidiphiles	44.9 Bois marécageux	
			38.1 & 38.2 Pâtures mésophiles et à fourrage	44.9x42.81 Aulnaies saulaies arrière dunaires		
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé	

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



Maturité sexuelle : femelles, 2 à 3 ans ; mâles : au plus tôt à la fin de la 2e année,
 Reproduction : en colonie de taille variable, parfois avec d'autres espèces,
 Mise bas : de mi-juin à fin juillet, 1 seul petit par femelle,
 Emancipation des jeunes : à l'âge de 8 semaines
 Hibernation : d'octobre-novembre à avril (avec possibilité de réveil lors d'augmentations de températures) en colonie.

Perturbations avérées sur le site

- Abandon de systèmes pastoraux et gestion intensive,
- Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques,
- Fragmentation par route et autoroute,
- Sur-fréquentation.

Perturbations potentielles

- Elimination des haies et bosquets, ou des broussailles
- Coupe forestière.

Suivi et amélioration des connaissances

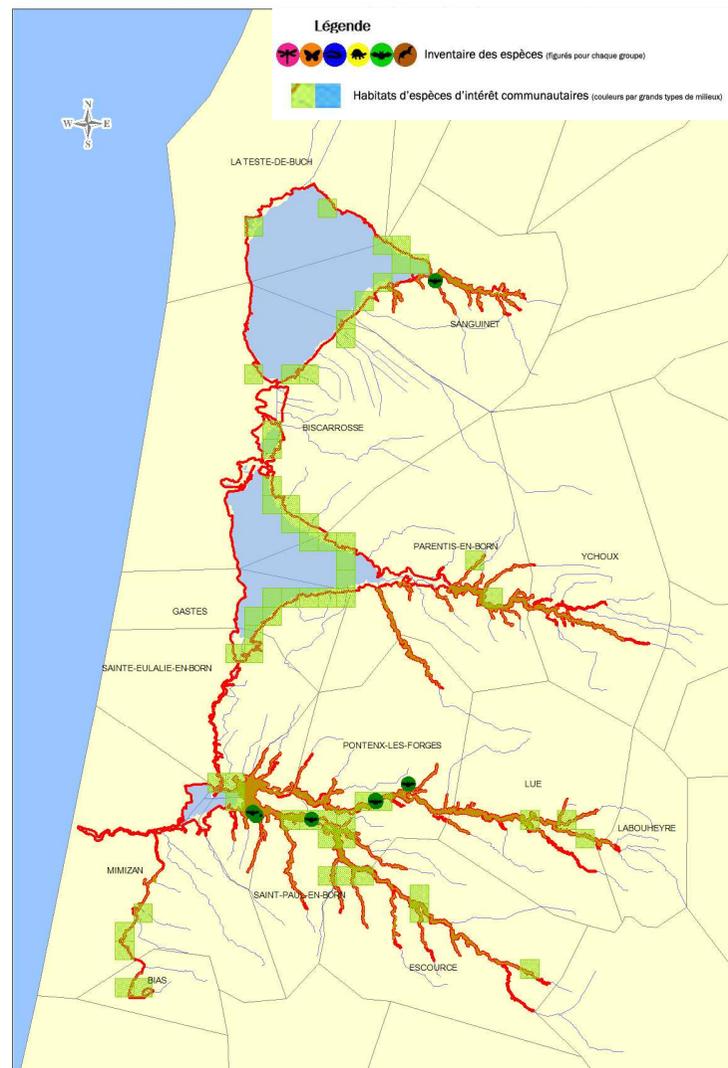
- Approfondir des connaissances sur les chiroptères du site et leurs habitats,
- Poursuivre les prospections sur la partie sud du territoire pour confirmer sa présence et initier de nouvelles investigations sur les autres secteurs pour évaluer leur potentialité d'accueil.

Proposition de gestion

- Augmenter la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris,
- Gérer les boisements alluviaux et sensibiliser les usagers.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1308	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : LC (Préoccupation mineure) - Europe : VU (Vulnérable) - Monde : NT (Quasi menacée) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>			
Description générale						
Description sommaire <p>La Barbastelle est une chauve-souris sombre, de taille moyenne. Cette espèce est très fragile car elle est attachée à la végétation arborée. L'espèce chasse préférentiellement en lisière (bordure ou canopée) ou le long des couloirs forestiers (allées en sous-bois), d'un vol rapide et direct, en allées et venues de grandes amplitudes.</p> <p>En hiver, les animaux, généralement solitaires, occupent des sites très variés, parfois peu protégés : tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes mines, carrières souterraines, caves, linteaux de portes ou de fenêtres, aqueducs souterrains... Les gîtes utilisés pour la mise bas sont principalement des bâtiments agricoles, des maisons (derrière des volets), des cavités dans les troncs ou bien des fissures ou sous les écorces de vieux arbres. L'espèce est une des plus spécialisée chez les chiroptères d'Europe puisqu'elle ne consomme que des microlépidoptères.</p>	Exigences écologiques - Présence de forêts mixtes (plus ou moins âgées) - Présence de caves, bâtiments et arbres à cavités ou dont l'écorce se détache pour sa période de reproduction.	 Barbastelle d'Europe Crédit photo : P. GOURDAIN (M.N.H.N)				
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire			Habitats d'espèce patrimoniaux			
						
9190 Vieilles chênaies acidiphiles Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior	91E0* Forêts alluviales à	3260 Rivières des étages planitaire	24.1 Lit des rivières	41.5 Chênaies acidophiles	Ponts	
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé	

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



Maturité sexuelle : atteinte la première année,
Reproduction : début août à mars, mise bas en colonie de petite taille (5 à 20 femelles). A noter, dès le moindre dérangement la colonie peut quitter le gîte pour un autre.

Mise bas : fin juin, 1 seul petit par femelle,
Hibernation : d'octobre-novembre à février (chauves-souris dite « peu frileuse ») en individus isolés.

Perturbations avérées sur le site

- Abandon de systèmes pastoraux, sous pâturage
- Utilisation de produits chimiques
- Fragmentation par routes, autoroutes et zones urbanisées.

Perturbations potentielles

- Elimination des haies et bosquets, ou des broussailles,
- Plantation forestière en milieu ouvert.

Suivi et amélioration des connaissances

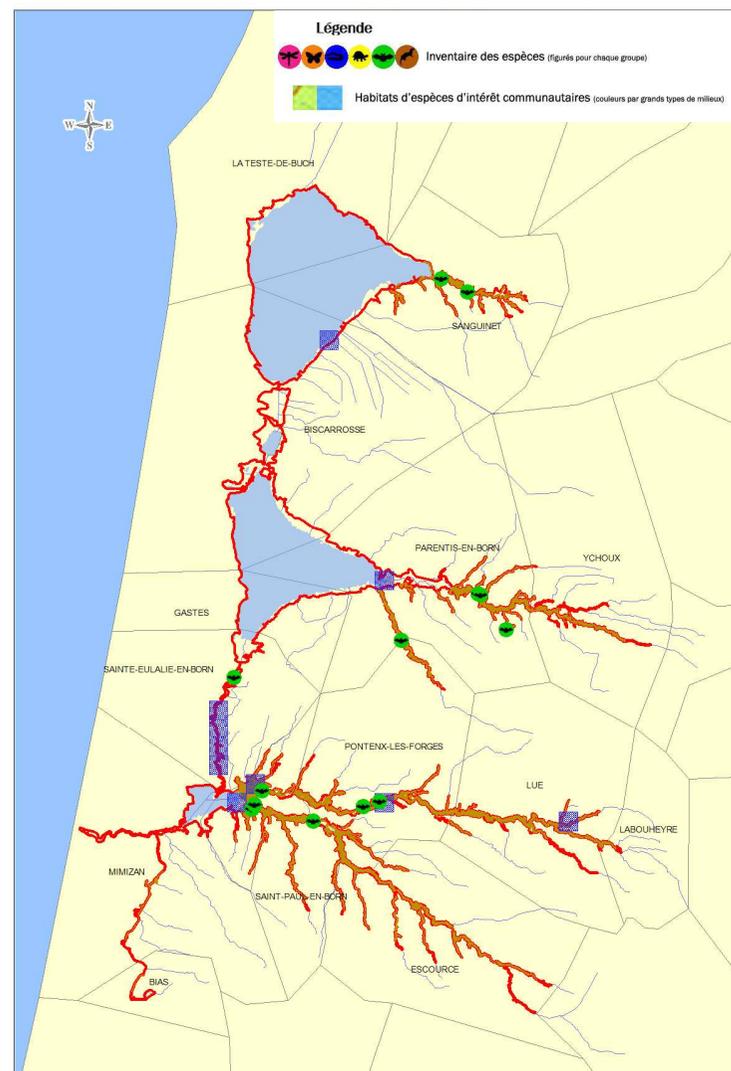
- Approfondir des connaissances sur les chiroptères du site et leurs habitats,

Proposition de gestion

- Augmenter la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris,
- Gérer les boisements alluviaux et sensibiliser les usagers.

Acteurs concernés

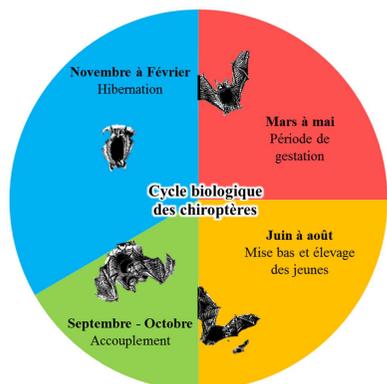
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1321	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : LC (Préoccupation mineure) - Europe : LC (Préoccupation mineure) - Mondiale : LC (Préoccupation mineure) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)			
Description générale						
Description sommaire <p>Chauve-souris de taille moyenne, le Murin à oreilles échancrées s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent aussi dans des milieux de bocage, près des vergers ainsi que dans les milieux péri-urbains possédant des jardins. Cette chauve-souris hiberne dans des cavités naturelles (grottes) ou artificielles. Les gîtes de reproduction sont variés.</p> <p>Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge et elle ne craint pas non plus le bruit. En estivage, il n'est pas rare de trouver des individus isolés, (mâles notamment) fixés sous les chevrons des maisons modernes, et parfois en pleine lumière. Les colonies de mise bas acceptent également une lumière faible dans leur gîte.</p> <p>L'espèce est extrêmement fidèle à son gîte (certains sites sont connus pour abriter l'espèce en reproduction depuis plus d'un siècle).</p> <p>Son régime alimentaire n'est pratiquement basé que sur deux taxons : les Diptères et Arachnides.</p>	Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Présence de vallées alluviales ou de milieux boisés à proximité des zones humides - Présence obligatoire d'araignées et de mouches 	 <p>Murin à oreilles échancrées Crédit photo : F. SCHWAAB (DREAL PACA)</p>				
 <p>9190 Vieilles chênaies acidiphiles</p>	 <p>91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></p>	 <p>3260 Rivières des étages planitiaire</p>	 <p>24.1 Lits des rivières</p>	 <p>44.9 Bois marécageux 44.9x42.81 Aulnaies saulaies</p>	 <p>87 Friche</p>	
Priorité de conservation Fort	Etat de conservation Mauvais		Représentativité Très rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



Maturité sexuelle : atteinte la seconde année,
Reproduction : la période de rut débuterai en automne et de façon incertaine, jusqu'au printemps, mise bas en colonie plurispécifique (association avec le Grand rhinolophe,...) de taille variable (20 à 200 femelles).

Mise bas : mi-juin à fin juillet, 1 seul petit par femelle,
Emancipation des jeunes : à partir de 4 semaines,
Hibernation : période hivernale en petits groupes.
L'espèce est une des plus tardive pour reprendre l'activité : à partir d'avril seulement.

Perturbations avérées sur le site

- Abandon de systèmes pastoraux, sous pâturage
- Utilisation de produits chimiques
- Fragmentation par routes, autoroutes et zones urbanisées.

Perturbations potentielles

- Elimination des haies et bosquets, ou des broussailles,
- Plantation forestière en milieu ouvert.

Suivi et amélioration des connaissances

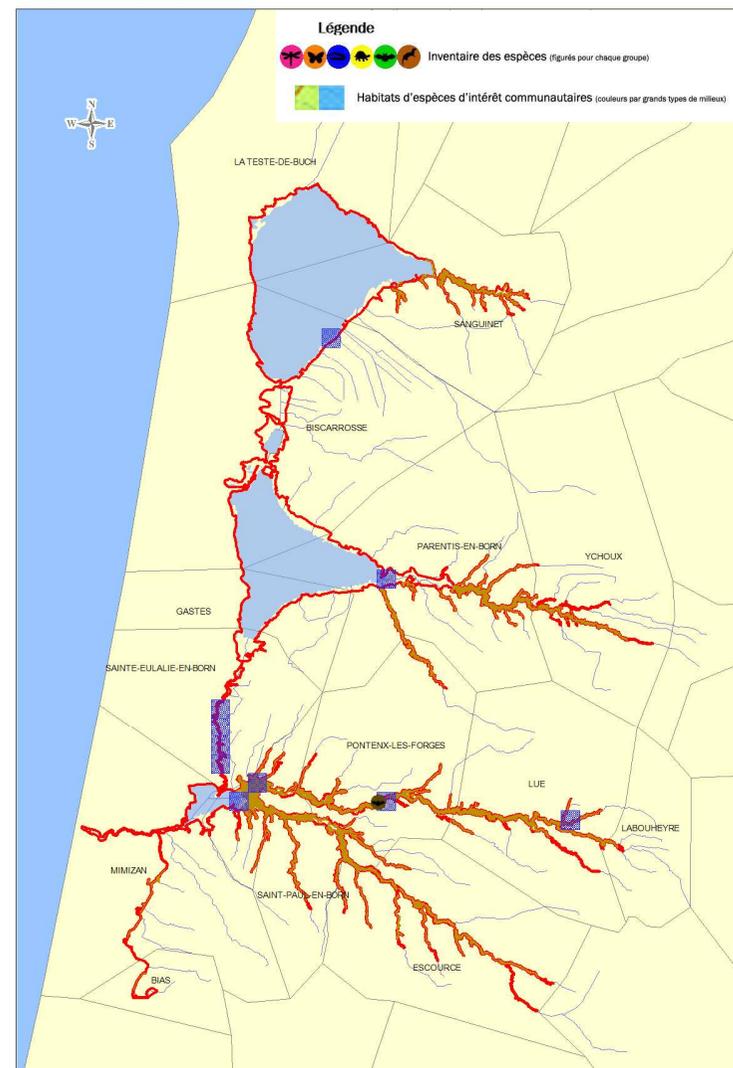
- Approfondir des connaissances sur les chiroptères du site et leurs habitats,
- Confirmer la présence de cette espèce sur le site.

Proposition de gestion

- Augmenter la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris,
- Gérer les boisements alluviaux et sensibiliser les usagers.

Acteurs concernés

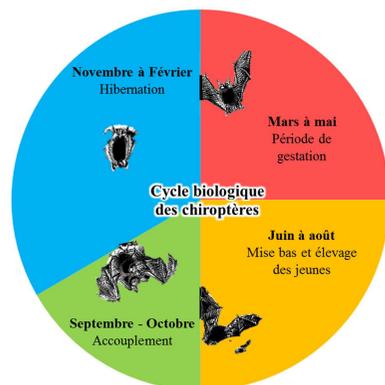
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,
- Randonneurs,...



Code Natura 2000 1328	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : VU (vulnérable) - Mondiale : NT (Quasi menacée) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Grande noctule <i>Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)</i>		
Description générale					
Description sommaire <p>De loin la plus grande chauve-souris européenne, la Grande noctule paraît massive et très robuste. Elle chasse dans presque tous les types de paysages mais surtout dans les forêts de résineux et les ripisylves. On l'observe fréquemment active en pleine journée en automne.</p> <p>Les gîtes diurnes sont la plupart du temps des cavités au sein d'arbres creux. Elle se nourrit à partir de gros insectes : papillons de nuit, libellules et coléoptères, capturés en terrain dégagé. Des traces d'oiseaux (Rouge-gorge familier et Pouillot siffleur) ont également été retrouvées dans des guanos de l'espèce (cf. fiches espèces Aquitaine).</p> <p>Pour la phase de reproduction, la Grande noctule gîte également dans les arbres à cavité.</p> <p>La grande noctule, comme les autres espèces de sa famille est connue pour être une excellente migratrice. En effet, pour rejoindre leurs gîtes de reproduction ou d'hivernage et leur site de mise bas, elles peuvent parcourir des centaines de kilomètres.</p>		Exigences écologiques - Présence de vieux arbres à cavités (à 10 m de haut et plus)	 <p style="text-align: center;">Grande noctule Crédit photo : J. FOUERT (G.C.A.)</p>		
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire			Habitats d'espèce patrimoniaux		
					
9190 Vieilles chênaies acidiphiles	91E0* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior	9230 Chênaies galico-portugaises à Chêne pédonculé et Chêne tauzin	22.1 Eaux douces	41.5 Chênaies acidophiles	43 Forêts mixtes
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité Rare	Isolement Non isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Cycle de développement



Maturité sexuelle : atteinte la première année,
 Reproduction : l'accouplement a lieu en automne.
 Mise bas : en groupe à partir de début juin, 2 petits par femelle (à confirmer si c'est un cas général),
 Hibernation : décembre à mars en petits groupes.
 Migrations : deux périodes de migration ont lieu chez l'espèce : une migration printanière (avril à mai) et une automnale (fin septembre à novembre).

Perturbations avérées sur le site

- Disparition des boisements matures

Perturbations potentielles

- Utilisation de produits chimique
- Gestion intensive des forêts et des plantations.

Suivi et amélioration des connaissances

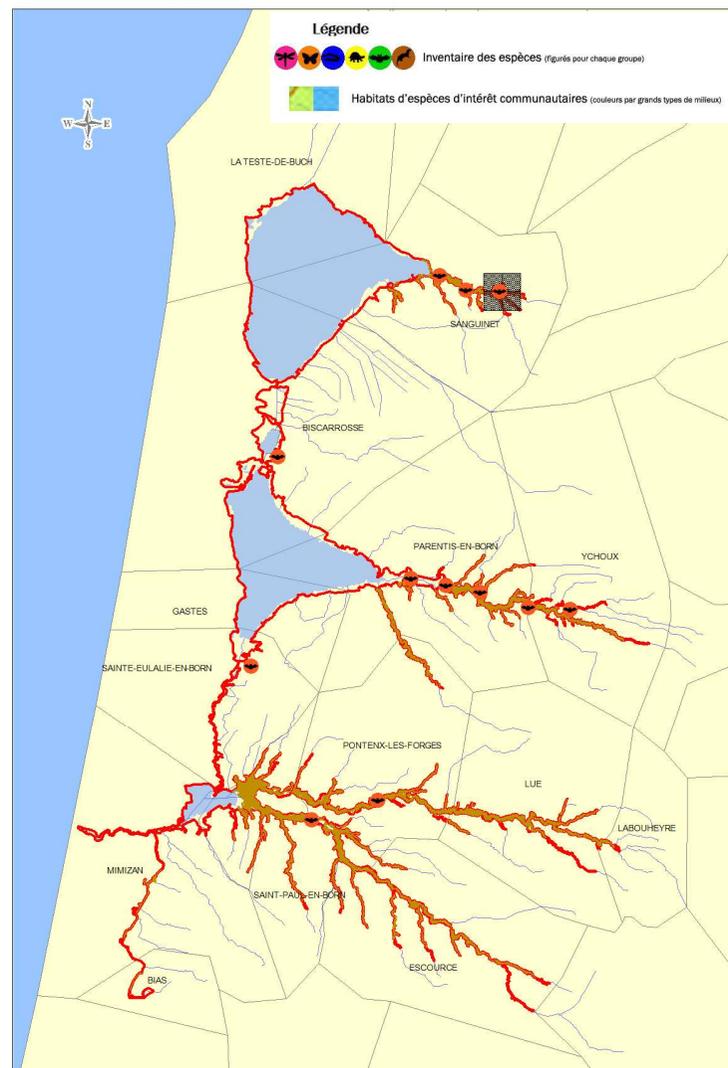
- Approfondir des connaissances sur l'espèce et notamment sur sa biologie et son écologie,
- Confirmer la présence de cette espèce sur le site.

Proposition de gestion

- Augmenter la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris,
- Gérer les boisements alluviaux et sensibiliser les usagers.

Acteurs concernés

- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Agriculteurs,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,...



Code Natura 2000 1355	Statut réglementaire Liste rouge UICN : - France : LC (Préoccupation mineure) - Europe : NT (Quasi menacée) - Monde : NT (Quasi menacée) Protection nationale : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Loutre d'Europe <i>Lutra lutra (Linnaeus, 1758)</i>		
Description générale					
Description sommaire Mammifère semi-aquatique, la Loutre est une espèce inféodée aux zones humides. Elle fréquente tous types de milieux : cours d'eau, lacs, étangs, mares, marais littoraux, zones côtières... Elle peut parcourir de grandes distances sur la terre ferme. Opportuniste, son régime alimentaire varie en fonction des milieux et des saisons. Elle capture essentiellement des poissons mais aussi des amphibiens des invertébrés aquatiques (écrevisses de Louisiane par exemple), des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des insectes. La disponibilité en nourriture apparaît comme étant l'un des principaux facteurs limitants pour cette espèce. C'est un animal solitaire qui occupe de grands domaines vitaux, ceux des mâles englobant souvent les territoires de plusieurs femelles. La taille des territoires dépend des ressources disponibles, mais s'étendent en moyenne sur 20 km le long des cours d'eau et peuvent aller jusqu'à 40 km pour les territoires de certains mâles. La Loutre marque son territoire par le dépôt de crottes, d'urine et de sécrétions anales. Ses gîtes sont soit des terriers, situés souvent dans les berges, des cavités naturelles ou artificielles, soit des zones à l'air libre situées dans des roselières, sur des tourradons, sous des ronciers ou broussailles...	Exigences écologiques - Présence d'une diversité de milieux aquatiques - Bonne qualité de l'eau - Abondance de ressources alimentaires	 <p>Loutre d'Europe Crédit photo : R. KUHN (M.N.H.N.)</p>			
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire					
					
3110 à 3150 Eaux oligotrophes à eutrophes	3260 & 3270 Rivières	4020* Landes humides empérees à Erica ciliaris et Erica tetralix *	6410 Prairies à Molinia sur sols	6430 Mégaphorbiaies hygrophiles	91E0* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Favorable	Représentativité Commune	Isolement Non isolée	Dynamique Stable	Etat de conservation habitat Bien conservé

Description d'évolution et de gestion

Périodes sensibles

	Hiver		Printemps			Eté			Automne			Hiver
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov	Dec.
Repos												
Alimentation												
Reproduction												

Les Loutres sont en activité toute l'année et utilisent donc les ressources du territoire sur toutes les périodes.

La période la plus sensible reste celle de la reproduction et nécessite le moins de dérangement possible. A noter, ces périodes sont données à titre d'indication. Des variations en fonction notamment des conditions climatiques sont possibles. Il n'est pas à exclure que femelles soient en mesure de se reproduire à n'importe quel moment de l'année sur notre secteur.

Perturbations avérées sur le site

- Fragmentation par les routes et les autoroutes
- Obstacles sur les cours d'eau (pont, buses,...).

Perturbations potentielles

- Invasion d'espèces exotiques (Ragondin,...)
- Pollution de l'eau,
- Comblement et assèchement, drainage,

Suivi et amélioration des connaissances

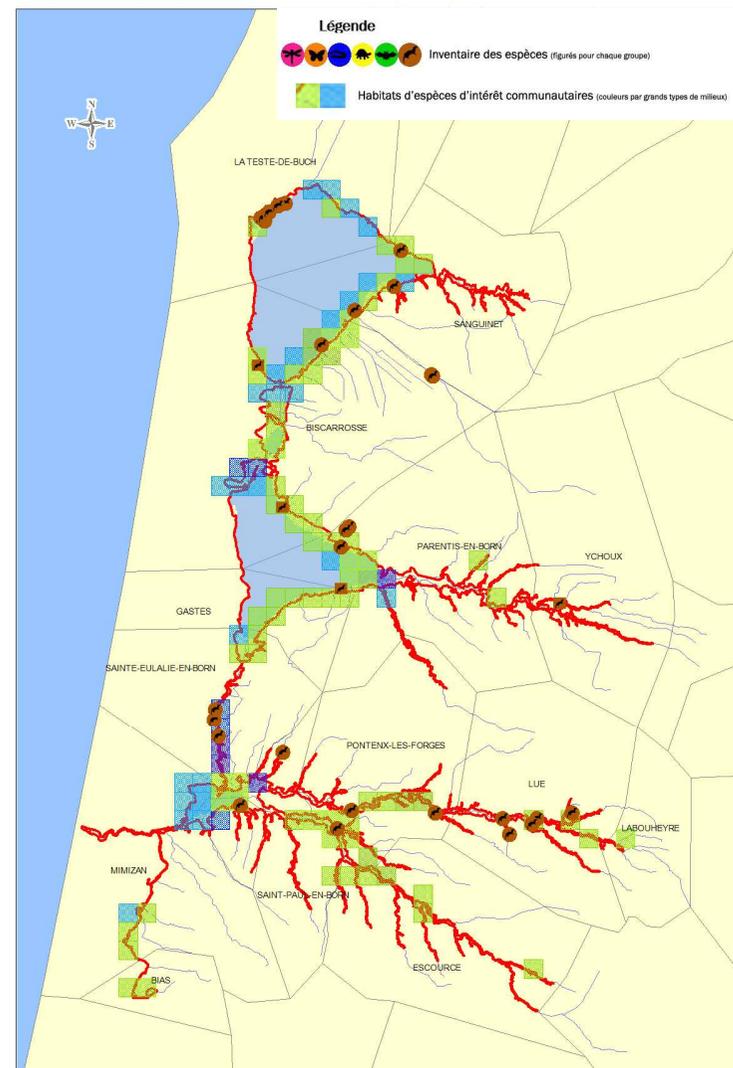
- Vérifier l'état de population de la Loutre d'Europe sur le site (étude de sa répartition, recherche sur son alimentation,...),
- Réaliser un inventaire sur les amphibiens pour comprendre les corrélations sur l'évolution de la population du mammifère et l'abondance des amphibiens

Proposition de gestion

- Restaurer et entretenir les milieux ouverts en voie de fermeture et les gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Entretenir et maintenir les lacs, étangs et pièces d'eau temporaires,
- Conforter les berges et gérer les boisements alluviaux
- Protéger les zones sensibles, favoriser le développement de l'espèce et informer les usagers.

Acteurs concernés

- Chasseurs, Pêcheurs,
- Agriculteurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés,
- Collectivités,...



Code Natura 2000 1356	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : VU (vulnérable) - Mondiale : NT (Quasi menacée) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Vison d'Europe <i>Mustela lutrola</i>		
Description générale					
Description sommaire <p>Petit mustélidé semi-aquatique, le Vison d'Europe est une espèce inféodée aux zones humides. Il fréquente les milieux humides tels que : les cours d'eau, boisements humides, prairies inondables et marais. C'est un prédateur généraliste et opportuniste. Cependant, comme il ne nage pas si bien que d'autres mustélidés, il ne peut capturer que des petits poissons dans des ruisseaux peu profonds et des jeunes proies souvent sans défense (batraciens en période de frai et oiseaux juvéniles). Nocturne, voire crépusculaire, le Vison d'Europe se déplace énormément.</p> <p>Cette espèce est individualiste, les mâles et les femelles ne se retrouvent que pour la fécondation, après quoi, les femelles s'éloignent pour mettre bas et élever les petits tandis que les mâles partent vers de nouveaux territoires. Le Vison d'Europe marque son territoire en déposant des fèces et urine dans les zones de refuge, les lieux de chasse,... Il chasse à l'affût en explorant les cavités des berges, les buissons, etc.,...</p>		Exigences écologiques <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une diversité de milieux humides avec une structure de végétation dense et fermée au sol - Présence de 2 ensembles d'habitats spécifiques < 20 ha chacun, distants de moins de 2 km et délimitant un domaine vital de plus de 200 ha. - Bonne qualité de l'eau 	 <p>Vison d'Europe Crédit photo : DREAL Aquitaine</p>		
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire					
					
3260 & 3270 Rivières	4020* Landes humides	6410 & 6430 Prairies, & Mégaphorbiaies	91E0* Forêts alluviales	7140 à 7210 Tourbières, tremblants et Marais calcaire	44.9 Bois marécageux 24.1 Lit des rivières 37.2 Prairies & pâtures 87 Friches
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Isolée	Isolement Non isolée	Dynamique Régression rapide	Etat de conservation habitat Bien conservé

Description d'évolution et de gestion

Périodes sensibles

Cycle biologique du Vison d'Europe												
Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Activité du Vison d'Europe	Période du rut			Naissance des jeunes			Élevage des jeunes		Pas d'activités à risque			

Comme la Loutre, le Vison d'Europe est actif toute l'année et utilise donc les ressources du territoire sur toutes les périodes.

La période la plus sensible correspond à celle de la reproduction et de l'élevage des juvéniles qui s'étale entre avril et août. La période de rut n'est pas non plus à négliger, car elle suppose de nombreux déplacements des individus et peut alors être contradictoire avec certaines activités humaines.

Perturbations avérées sur le site

- Fragmentation par les routes et obstacles en rivière,
- Obstacles sur les cours d'eau (pont, buses,...),
- Pollution de l'eau,
- Invasion d'espèces exotiques et concurrence.

Perturbations potentielles

- Comblement et assèchement et modifications du régime de mise en eau,
- Destruction des milieux préférentiels,...

Suivi et amélioration des connaissances

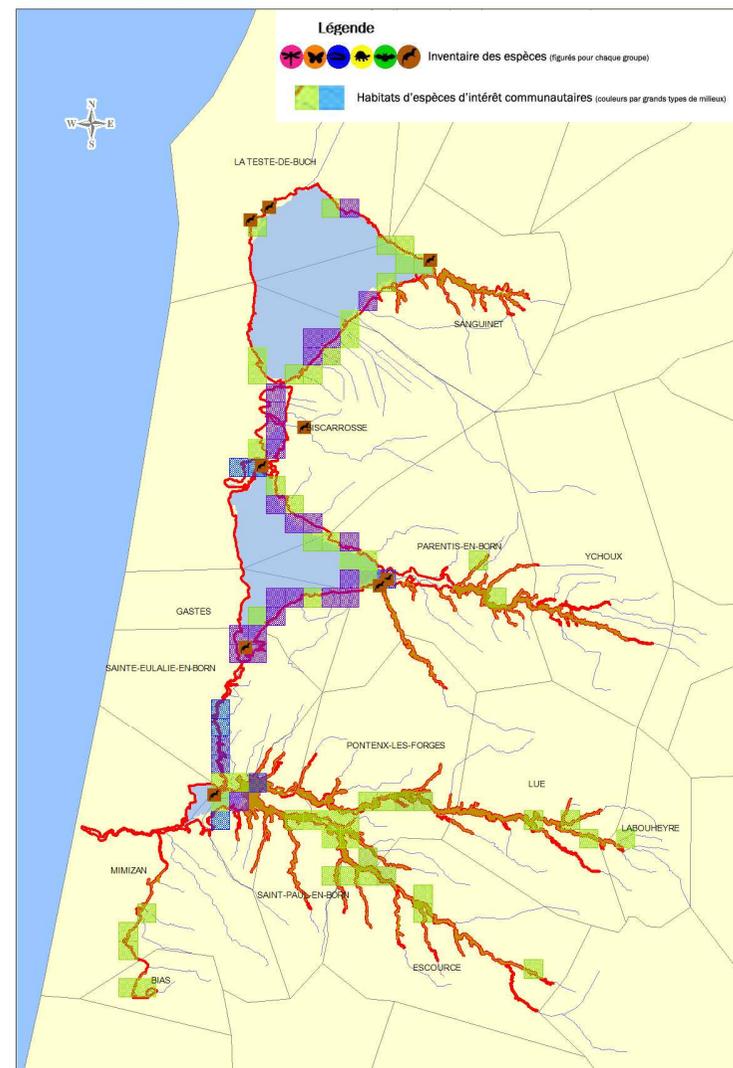
- Vérifier l'état de sa population sur le site

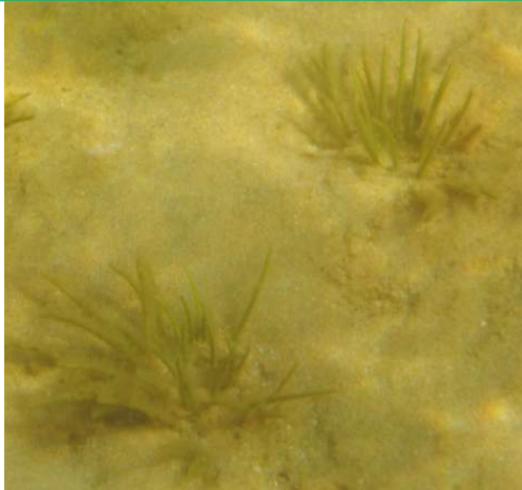
Proposition de gestion

- Restaurer et entretenir les milieux ouverts en voie de fermeture et les gérer de façon extensive : pâturage adapté (période, bétail, chargement,...) ou fauche,
- Entretenir et maintenir les milieux humides,
- Conforter les berges et gérer les boisements alluviaux,
- Protéger les zones sensibles, lutter contre la mortalité de l'espèce et informer les usagers.

Acteurs concernés

- Collectivités et structures gestionnaires de linéaires routiers,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Agriculteurs,
- Sylviculteurs et propriétaires privés,....



Code Natura 2000 1416	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : EN (En danger) - Europe : EN (En danger) - Mondiale : EN (En danger) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Isoète de Bory <i>Isoetes boryana (Durieu)</i>		
Description générale					
Description sommaire <p>Petite plante aquatique vivace, cespiteuse, de type hydrophyte, l'Isoète de Bory est strictement inféodée aux eaux calmes oligotrophes. Elle supporte d'être temporairement exondée, si le substrat reste très humide. L'espèce colonise le bord des étangs à fond plat, sableux, acides. Elle pousse sous 10 cm à 1,5 m (maximum) d'eau pure et limpide.</p> <p>Cette espèce peut facilement être confondue avec d'autres plantes aquatiques. Toutefois, si on l'étudie bien, elle a des caractéristiques physiques bien particulières. Ses feuilles de section semi-circulaire, sont simples et filiformes et sont colorées d'un vert franc. Elles poussent en touffes, dressées ou écartées, et mesurent entre 5 et 15 cm de long. La base de ses feuilles est très élargie par rapport aux autres espèces et la ligule forme un large cœur renversé.</p> <p>Cette plante se reproduit par diffusion de spores. Les individus sont généralement groupés en colonies plus ou moins clairsemées, pouvant atteindre quelques dizaines de mètres carrés. Mais les effectifs varient d'une station à l'autre.</p> <p>Plante endémique du sud-ouest de la France elle est seulement répertoriée en Gironde et dans les Landes.</p>	Exigences écologiques - Eaux oligotrophes - Substrat sableux acide et sans matière organique - Variation naturelle du niveau d'eau (exondation en période estivale)	 Isoète de Bory Crédit photo : Anthony Le Foulter, C.B.N.S.A.			
Habitat d'espèce d'intérêt communautaire					
	3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Lobelia dortmanna</i>)				
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Très rare	Isolement Isolé	Dynamique Régression rapide	Etat de conservation habitat Moyennement ou partiellement dégradés

Description d'évolution et de gestion

Perturbations avérées sur le site

- Piétinement, sur fréquentation
- Pollution des eaux de surfaces
- Modification du régime de mise en eau
- Accumulation de matières organiques et eutrophisation

Perturbations potentielles

- Invasion de plantes exotiques (Lagarosiphon major, Sagittaire graminée,...)
- Batillage,...

Suivi et amélioration des connaissances

En tant qu'un des derniers bastions de l'espèce, le site des zones humides de l'arrière dune du pays de Born possède une responsabilité envers l'Isoète de Bory.

Des investigations sur la biologie de la reproduction de cette espèce sont à mener de manière à mieux connaître les formes végétatives de la plante, à mesurer les problèmes de dissémination.

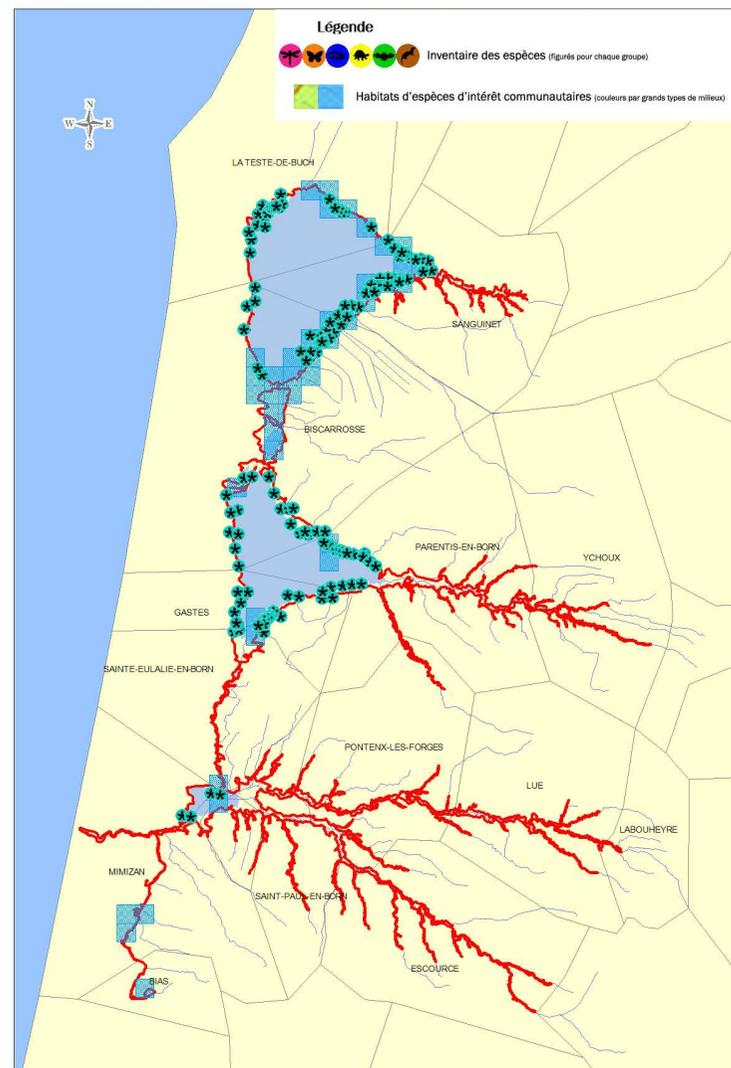
L'étude de son écologie particulière et très étroite mérite aussi d'être approfondie, et particulièrement les qualités physico-chimiques de l'eau et du substrat qui constituent son environnement. L'étude de ces deux facteurs conjoints permettrait d'expliquer la faible répartition de l'espèce.

Proposition de gestion

A définir avec l'amélioration des connaissances sur l'espèce

Acteurs concernés

- Collectivités,
- Chasseurs, Pêcheurs,
- Touristes et professionnels du tourisme,
- Plaisancier, pratiquants de loisirs aquatiques,...



Code Natura 2000 1618	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : NT (Quasi-menacé) - Europe : VU (Vulnérable) - Mondiale : VU (Vulnérable) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Faux cresson de Thore (Thore) Rausch <i>Caropsis (ou Thorella) verticillatinundata</i>			
Description générale						
Description sommaire Petite plante vivace de type géophyte à rhizome, le Faux cresson de Thore passe l'hiver inondé sous une colonne d'eau de hauteur variable à l'état de rhizomes ou de graines. Suite à l'abaissement du niveau d'eau, cette espèce amphibie laisse apparaître ses premières feuilles dès la fin du mois de mai. La floraison s'étale de juillet à septembre. Elle s'effectue après exondation du milieu, facteur conditionnant le développement de la plante. Les diaspores sont essentiellement disséminées par l'eau. L'espèce forme de beaux gazons denses et étendus dans les pelouses ouvertes pâturées. L'espèce est présente à un niveau topographique variable dans les zones humides oligotrophes, parfois tourbeuses, inondées en hiver et constamment imbibées d'eau en été. C'est une espèce pionnière qui nécessite suffisamment de luminosité et d'espace ; une concurrence végétale trop importante conduit irrémédiablement à sa disparition.		Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à dystrophes - Variation naturelle du niveau d'eau (exondation en période estivale) - Sol dénudé et luminosité importante	 <p>Faux cresson de Thore Crédit photo : Anthony Le Fouler, C.B.N.S.A.</p>			
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire						
						
3110 Eaux oligotrophes	6410 Prairies à Molinia	7150 Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion				
Priorité de conservation Majeur	Etat de conservation Inadéquat	Représentativité Commune	Isolement Non Isolé	Dynamique Stable	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé	

Description d'évolution et de gestion

Perturbations avérées sur le site

- Sur-fréquentation et orniérage (véhicules motorisés)
- Pollution des eaux de surfaces

Perturbations potentielles

- Abandon des pratiques locales
- Plantation forestière en milieu ouvert
- Espèce exotique envahissante (Jussie,...)
- Modification du régime de mise en eau
- Accumulation de matières organiques, eutrophisation

Suivi et amélioration des connaissances

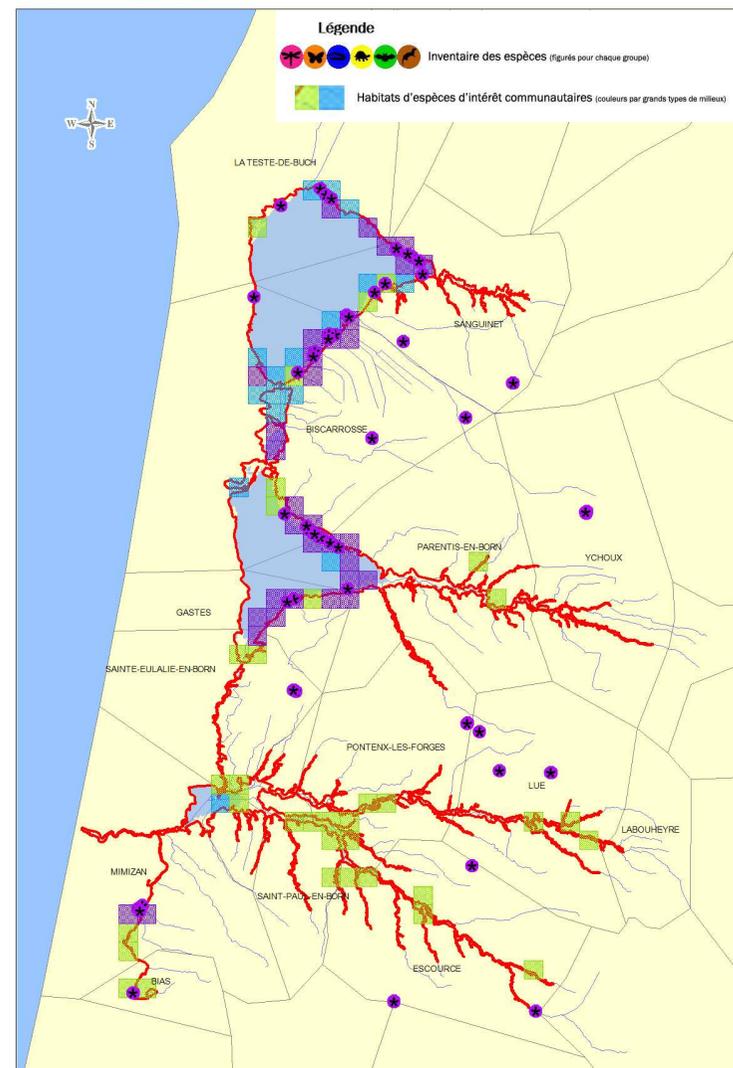
- Améliorer la connaissance sur cette espèce patrimoniale et expérimenter des types de gestion pour favoriser son développement.

Proposition de gestion

- Maintenir le régime hydraulique favorable à la dynamique de l'espèce.
- Proscrire toute opération de drainage ou d'assèchement dans les zones humides abritant l'espèce.
- Maintenir un battement du niveau d'eau permettant une exondation estivale. Favoriser le pâturage et la fauche extensive. Interdire tout travail du sol sur les stations et toute opération chimique. Lutter contre les espèces envahissantes qui colonisent l'habitat de l'espèce.

Acteurs concernés

- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,
- Propriétaires privés et sylviculteurs,
- Randonneurs,
- Plaisancier, pratiquants de loisirs aquatiques,...



Code Natura 2000 1831	Statut réglementaire <u>Liste rouge UICN :</u> - France : LC (Préoccupation mineure) - Europe : LC (Préoccupation mineure) - Mondiale : LC (Préoccupation mineure) <u>Protection nationale :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Fluteau nageant (L. Raf) <i>Luronium natans</i>		
Description générale					
Description sommaire Le Flûteau nageant est une plante vivace, stolonifère, dont le rhizome mince, droit et court subsiste sous l'eau l'hiver. La colonisation de l'espace par la plante se fait par l'enracinement de sa tige au niveau des nœuds, ainsi que par la formation de stolons qui produisent à intervalles réguliers des touffes de feuilles. Les feuilles de la base, immergées sont sans pétiole, translucides, vert pâle, et mesurent entre 5 et 15 cm de long. Les flottantes sont généralement ovales ou lancéolées, de 1 à 4 cm de long sur 1 à 2 cm de large et présentent 3 fortes nervures arquées. Espèce aquatique ou amphibie elle s'adapte aux variations importantes du niveau de l'eau et à une exondation temporaire. On la trouve principalement dans des eaux peu profondes. La floraison a lieu de mai à septembre (voire octobre). Elle est extrêmement variable selon les conditions écologiques et les localités dans lesquelles elle se trouve. En eaux courantes, elle est généralement restreinte et retardée. Les fleurs de 7 à 18 mm de diamètre se développent de façon solitaire sur chaque pétiole. Elles se composent de 3 pétales arrondis blancs dont la base est jaune.		Exigences écologiques - Eaux oligotrophes à méso-eutrophes - Bon ensoleillement et eau claire (de préférence)	 <p style="text-align: center;">Fluteau nageant Source MNHN</p>		
Habitats d'espèce d'intérêt communautaire					
 <p>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines (3110)</p>	 <p>Eaux stagnantes oligotrophes, à mésotrophes (3130)</p>	 <p>3260 rivières des étages planitiaire</p>	Habitats d'espèce patrimoniaux		
			 <p>89.2 Canaux d'eau douce</p>		
Priorité de conservation Modéré	Etat de conservation Mauvais	Représentativité Très rare	Isolement Isolé	Dynamique Inconnue	Etat de conservation habitat Moyen ou partiellement dégradé

Description d'évolution et de gestion

Perturbations avérées sur le site

- Fermeture des milieux
- Invasion de plantes exotiques (Jussie,...)

Perturbations potentielles

- Comblement et assèchement, envasement et eutrophisation
- Modification du régime de mise en eau
- Pollution des eaux de surface

Suivi et amélioration des connaissances

Peu de données existent sur cette plante pour le site des zones humides de l'arrière dune du pays de Born. Il serait bon de préciser la répartition de l'espèce et l'état des populations. Il est notamment important d'estimer sa réelle rareté, ce qui implique une attention particulière à porter aux populations dont les individus sont réduits à une rosette immergée.

Il serait également intéressant de mener des expérimentations pour restaurer les communautés à Fluteau nageant.

Proposition de gestion

- Conserver les fluctuations du niveau d'eau.
- Eliminer les ligneux colonisateurs.
- Limiter les populations de de Ragondin.

Acteurs concernés

- Chasseurs, Pêcheurs,
- Collectivités,
- Propriétaires privés et sylviculteurs,
- Agriculteurs.

